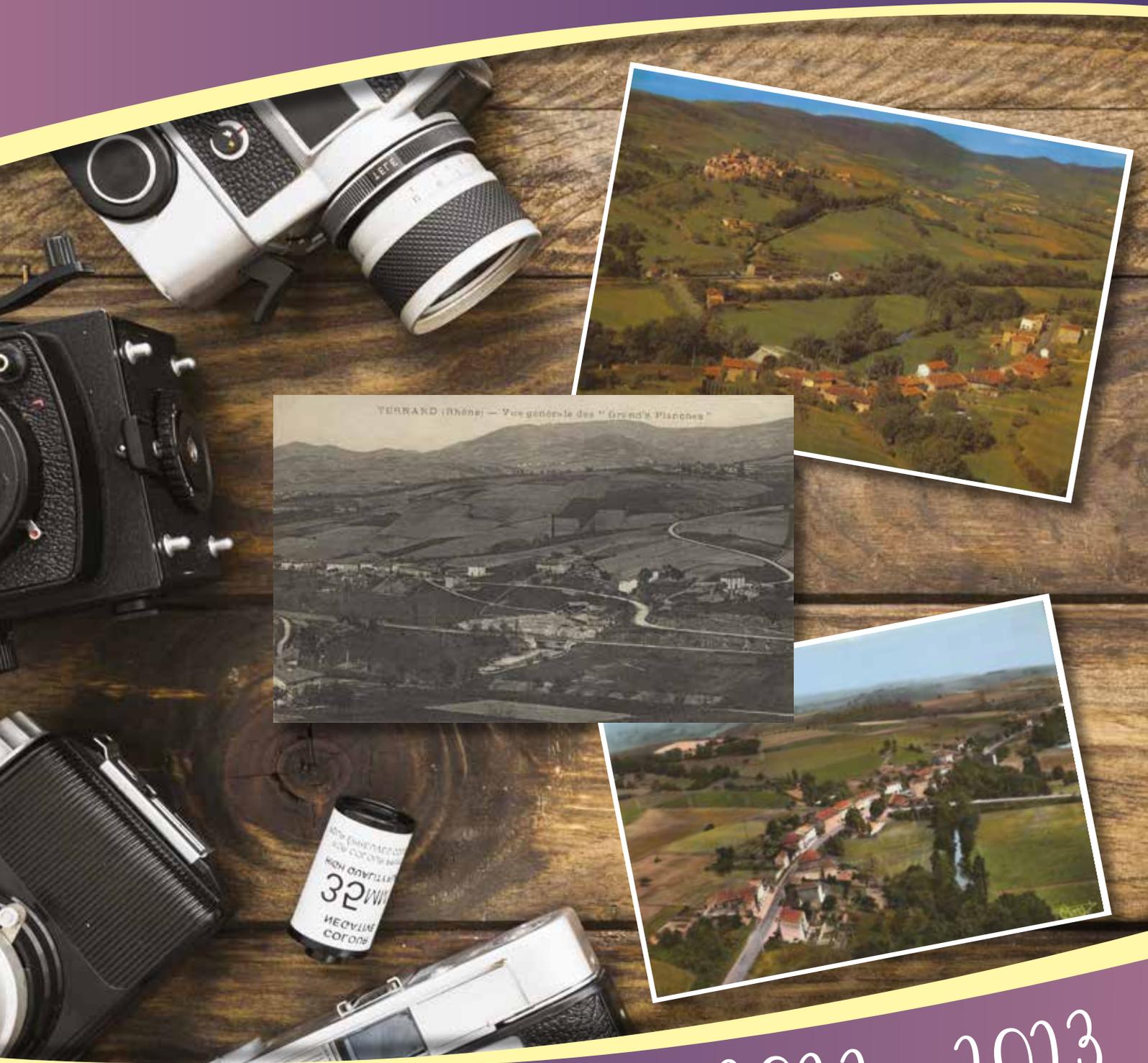


TERNAND

BULLETIN MUNICIPAL

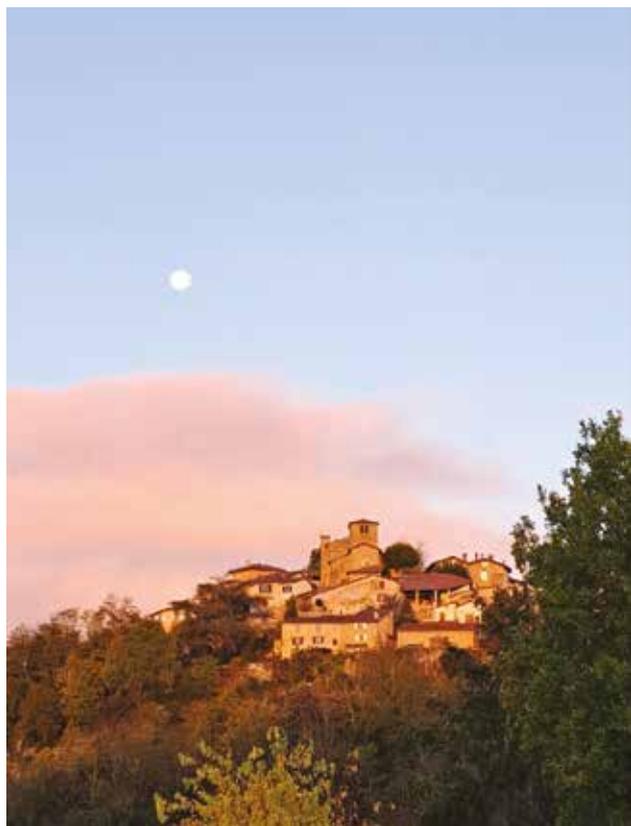


2022 - 2023



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE.....	03
VIE MUNICIPALE	04
Le Conseil Municipal.....	04
Budget.....	05
Commissions Communales	06
VIE DU VILLAGE.....	10
Etat Civil.....	10
Agence Postale.....	10
Eglise.....	11
Location de salle.....	11
Enfance & Jeunesse	12
VIE ASSOCIATIVE.....	14
CULTURE ET PATRIMOINE	22
VIE DU TERRITOIRE.....	26
Communauté de Communes	26
Gérer vos déchets.....	28
INFOS PRATIQUES.....	29
Formalités administratives.....	31
Urbanisme.....	33
Services médicaux	34
Contacts utiles.....	35
Hébergements - Viticulteurs	37
Commerces.....	38
Entreprises	38



Bulletin Municipal de Ternand 2022 / 2023

Directeur de publication : Bernard DUMAS

Rédaction : Mairie de Ternand

Impression : IT'S/Taraprint - Tarare (69)

Tirage : 500 exemplaires

Parution : janvier 2023 - Dépôt légal à la parution

Crédit Photo : Mairie de Ternand et associations

Toute reproduction même partielle de cet ouvrage est interdite sans l'accord de la Mairie. Elle décline toute responsabilité pour les erreurs ou omissions de quelque nature qu'elles soient, qui pourraient se trouver dans la présente édition.

LE MOT DU MAIRE



Au moment où vous lisez ce bulletin, l'année 2022 est derrière nous. Une année pendant laquelle nous avons laissé de côté nos soucis COVID. Bien que ce virus ne soit pas totalement disparu, au contraire, il semble moins virulent qu'à ses débuts (certainement grâce aux

vaccins).

Une autre inquiétude, actuellement bien relayée par les médias, porte sur la crise de l'énergie. Nous risquons de manquer d'électricité cet hiver surtout en cas de grand froid. Cela peut engendrer des coupures temporaires. Ne paniquons pas cependant car si elles devaient intervenir, elles ne seraient « que » de 2 heures consécutives.

Les associations communales ont repris leurs activités : la « 2 » a animé tout le premier semestre avec sa course de caisses à savon puis en enchaînant par la fête des classes. Quant aux autres, elles ont repris leur « régime de croisière » avec leurs diverses manifestations (Fête du rosé, marché de Noël... etc..).

Au niveau de la municipalité, plusieurs projets ont été finalisés :

- A l'école nous avons aménagé la 4^e classe au-dessus de la cantine et l'avons équipée d'un tableau blanc, d'un rétroprojecteur et de diverses petites choses pour le rangement. Depuis le début d'année, nous avons 72 enfants répartis en 4 classes de 2 niveaux chacune : Elodie enseigne en petite et moyenne section ; Corinne, la directrice, en moyenne section et au CP ; Laura, en CE1 et CE2 ; Aurélie en CM1 et CM2. Monique, ATSEM, assiste Elodie pour les petits. De plus, nous avons, cette année, Léa en contrat d'apprentissage. Elle alterne entre la MFR de l'Arbresle et notre école dans le but d'obtenir un CAP petite enfance en juin 2023.

- Au stade de foot, la pelouse a été remise en état par l'entreprise « Parc et Sport ».

- Dans le bâtiment de la Poste, les portes d'entrée et la fenêtre ont été remplacées par l'entreprise BOLVY.

Comme vous avez pu le lire dans notre précédent bulletin, Ternand s'est vu décerner le prix de l'excellence par le jury du concours 2022 « Embellir le Beaujolais des Pierres Dorées », fruit du travail continu de notre commission fleurissement que je félicite.

Pour cette année 2023, de gros projets restent à finaliser : Le dossier du « passage de l'éclairage public en LED » est en cours et dans les mains du SYDER (Syndicat d'énergie). En parallèle, toujours pour baisser notre

consommation d'électricité, l'éclairage sera coupé entre minuit et 5 heures le long de la D385 et de 22 heures à 6h30 sur les autres secteurs (après validation du SYDER).

Le projet de restauration de l'église et de la crypte, lancé depuis le mandat précédent, devrait pouvoir être réalisé, le permis de construire venant de nous être accordé. Nous attendons les réponses concernant les subventions sollicitées auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et de la Région. Dès que le budget sera bouclé, les travaux pourront débuter j'espère au deuxième semestre.

Les syndicats des eaux et de l'assainissement (SIEVO et SAVA) travaillent actuellement sur notre territoire. En milieu d'année 2023, les abonnés des secteurs de « la Fabrique », « le Berthier » et « les Combes » seront raccordés au réseau d'assainissement collectif. En parallèle le réseau d'eau potable sera renouvelé sur ce tronçon.

Le dossier « Cheminement piétonnier et sécurisation des Grandes Planches » est en bonne voie. Cela concerne le secteur partant du bas de la MARPA et se terminant au niveau de l'intersection vers la D31. Les travaux porteront sur l'aménagement des trottoirs, la création de passages surélevés ainsi que la réfection des arrêts de bus. Les parties prenantes pour ce projet sont :

- La Communauté de Communes en tant que maîtrise d'œuvre

- La commune pour l'aménagement lié à la sécurité (trottoirs, surélévation de chaussée...)

- Le département prenant en charge la surface de roulement

- Le SYTRAL impliqué pour les arrêts de bus.

Le département nous aide à financer ces travaux par le biais de subventions « appel à projet » et « amendes de police ».

La révision de notre PLU devrait peut-être débuter cette année, sous réserve de la finalisation du SCOT (Schéma de Cohérence Territorial). En parallèle, nous devons terminer le dossier SPR (Site Patrimonial Remarquable) pour le présenter à la commission nationale.

Vous trouverez dans ce bulletin tous les bilans et projets des diverses commissions municipales et des associations.

Je terminerai ce mot en remerciant mes adjoints, ainsi que toute l'équipe du conseil municipal pour leur temps passé au service de la collectivité. Merci à tous les agents et prestataires de services qui travaillent pour le bon fonctionnement de la commune.

Merci également à vous toutes et tous, bénévoles et associations, pour votre engagement qui rend notre village attrayant et où il fait « bon vivre ».

Très bonne et heureuse année 2023

Bernard DUMAS

LE CONSEIL MUNICIPAL

▶ MAIRE



Bernard
DUMAS

▶ LES ADJOINTS



Blandine
DUPERRAY



Robert
PERRIN



Pierre
MONNERY



Philippe
PEYROT

▶ LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Florent
COQUARD



Guillaume
DANGUIN



Mylène
DUCHARNE



Michel
LAHAIRE



Loïc
MARIETTON



Marie-Claude
PEIGNEAUX



Cindy
PERREAL



Audrey
PEYRASSE



Olivier
TILLET

▶ Employés communaux



Sylvie NONY
Secrétaire
de Mairie



Alain LACHAL
Agent Technique



Monique BOULON
ATSEM - Surveillance
cantine et garderie



Magali LAHAIRE
Surveillance cantine
Entretien locaux



Hélène VERDEAUX
Surveillance cantine
et garderie



Nariné ARAMYAN
Surveillance
garderie



Florence
LACARELLE
Entretien locaux



Marie-Hélène
SADOT
Agence Postale
(remplacée
actuellement
par Elisabeth
TRIBOULET)

▶ Personnes extérieures au conseil faisant partie des commissions communales



Arnaud
BROUTÉ



Martine
BURFIN



Martine
COQUARD



Claudette
DENEANNE



Denis
SADOT



Pierre
SADOT

MAIRIE

ACCUEIL

Sylvie NONY

214 rue de la Gare - 69620 TERNAND

☎ 04 74 71 33 43 - mairie@ternand.fr

HORAIRES

LUNDI, MARDI, JEUDI ✓ 13h30-17h30

VENDREDI ✓ 13h30-19h30

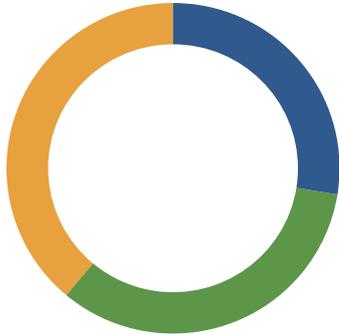
LES COMMISSIONS

Bernard DUMAS, maire et président de toutes les commissions

VOIRIE	Robert PERRIN , Guillaume DANGUIN, Loïc MARIETTON, Pierre MONNERY, Pierre SADOT, Denis SADOT.	BUDGET APPEL D'OFFRES	Robert PERRIN, Blandine DUPERRAY, Cindy PERREAL, Audrey PEYRASSE, Florent COQUARD, Loïc MARIETTON, Pierre MONNERY, Philippe PEYROT, Olivier TILLET
BÂTIMENTS	Blandine DUPERRAY , Florent COQUARD, Guillaume DANGUIN, Michel LAHAIRE, Philippe PEYROT	COMMUNICATION INFORMATION	Philippe PEYROT , Mylène DUCHARNE, Cindy PERREAL, Audrey PEYRASSE, Olivier TILLET, Claudette DENEANNE
URBANISME ASSAINISSEMENT	Pierre MONNERY , Marie-Claude PEIGNEAUX, Audrey PEYRASSE, Guillaume DANGUIN, Michel LAHAIRE, Loïc MARIETTON, Olivier TILLET	PATRIMOINE TOURISME	Olivier TILLET , Mylène DUCHARNE, Blandine DUPERRAY, Cindy PERREAL, Audrey PEYRASSE
SCOLAIRE	Philippe PEYROT , Mylène DUCHARNE, Blandine DUPERRAY, Marie-Claude PEIGNEAUX, Cindy PERREAL	FLEURISSEMENT	Mylène DUCHARNE , Cindy PERREAL, Olivier TILLET, Martine BURFIN, Martine COQUARD, Claudette DENEANNE, Arnaud BROUTE
RESSOURCES HUMAINES	Blandine DUPERRAY , Mylène DUCHARNE, Marie-Claude PEIGNEAUX, Philippe PEYROT	ASSOCIATIONS FESTIVITES	Florent COQUARD , Marie-Claude PEIGNEAUX, Guillaume DANGUIN, Michel LAHAIRE, Loïc MARIETTON, Pierre MONNERY

LE BUDGET

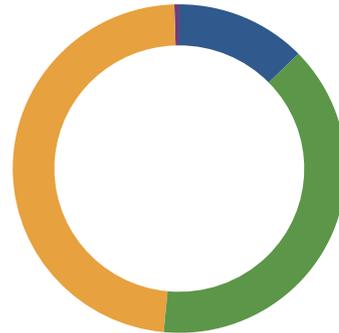
▶ INVESTISSEMENT



DÉPENSES

LIBELLE	BUDGET
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	42 508,00 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	51 786,00 €
IMMOBILISATIONS EN COURS*	60 122,00 €
TOTAL	154 416,00 €

*Achat terrain, travaux bâtiments

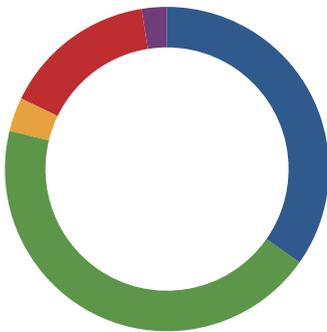


RECETTES

LIBELLE	BUDGET
EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	36 241,00 €
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	110 921,00 €
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REÇUES	137 279,00 €
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉS	1 368,00 €
TOTAL	285 809,00 €

Excédent : régularisation salle d'animation.
 Dotation : Baisse due à la TVA récupérée sur la salle d'animation. Subventions : parking (Région), amendes de police, appel à projet (Dot)

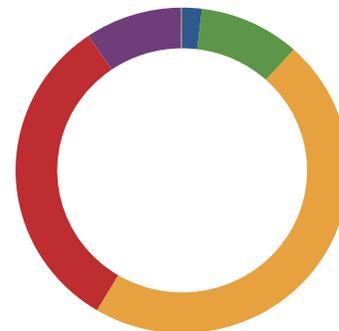
▶ FONCTIONNEMENT



DÉPENSES

LIBELLE	BUDGET
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	135 779,00 €
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS*	172 005,00 €
ATTÉNUATION DE PRODUITS	13 223,00 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	59 879,00 €
CHARGES FINANCIÈRES	8 796,00 €
TOTAL	389 682,00 €

*Remplacement du personnel en maladie et mise en place du RIFSEEP



RECETTES

LIBELLE	BUDGET
ATTÉNUATION DE CHARGES	9 932,00 €
PRODUITS DES SERVICES, DOMAINE ET VENTE	50 941,00 €
IMPÔTS ET TAXES	244 039,00 €
DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS*	166 374,00 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	48 701,00 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	931,00 €
TOTAL	520 918,00 €

* Compensation taxe habitation reversée par l'Etat.

Voirie

Une inflation galopante, des prix qui s'envolent et une pénurie de matériaux, la voirie n'y échappe pas ! 2022 aura quand même vu s'effectuer les travaux d'hydraulique avec réfection de chaussée en Bagny et aux Remparts. Sur les enrobés fissurés des lotissements de La Promenade et du Val d'Azergues ainsi que sur le chemin de Ronde, les travaux de pontage ont donné satisfaction. Les voiries de la MARPA et du Clos d'Epieux ont reçu leur couche finale d'enrobé fin décembre. Si le secteur de la Potte est en ébullition (MARPA, Clos d'Epieux, lotissement du Rebaisselet, assainissement), la voirie en a subi les conséquences. Sa réfection, étudiée, est programmée pour 2023. Le projet de l'aménagement et de la sécurisation de la RD 385 associé au cheminement piéton de la MARPA avance dans sa phase d'étude et devrait voir le jour aussi en 2023. Au

niveau Communauté de Communes, l'embauche d'un deuxième technicien permet une meilleure gestion des travaux. 2022, année de sécheresse et d'orages, il a fallu adapter nos interventions d'entretien : fossés, épareuse, arbres cassés... D'importants travaux sur réseaux, notamment Route du Berthier, perturbent la circulation sur le secteur : mise en place de l'assainissement collectif mutualisé avec le réseau d'eau potable sur le linéaire concerné. La voirie détériorée sera remise en état et la défense incendie renforcée. A ce jour où l'hiver fait son arrivée avec vigueur, le chasse neige est prêt, les hommes aussi, pour assurer un réseau praticable (avec un salage pratiqué à bon escient). Mais soyez aussi prudents !! Et n'hésitez pas à faire remonter vos remarques.

L'équipe voirie.

Bâtiments

En ce début d'année, nous revenons sur les différentes actions réalisées en 2022 au niveau des bâtiments communaux :

Le parking de la salle d'animation a été inauguré le 7 mai 2022 en présence de nombreux élus.

Au stade de foot, un décompactage puis un sablage ont permis de rénover le terrain qui s'était beaucoup dégradé. Cette opération a été réalisée par l'entreprise Parcs et Sports, spécialiste de l'aménagement des sols sportifs. Parallèlement, le petit terrain a été délimité et borné par les membres du club afin d'empêcher que des véhicules lourds ne l'abiment. Les chauffe-eau ont été changés dans les vestiaires. A l'école, l'ouverture d'une 4^e classe a nécessité quelques petits travaux d'aménagement afin d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

Le bâtiment de la poste s'est doté de nouvelles portes et fenêtre.



Le studio des Grandes Planches est actuellement en rénovation et sera mis à la location début 2023.

A la maison médicale, une entreprise spécialisée est intervenue afin de rechercher l'origine de mauvaises odeurs émanant de la VMC au 2^e niveau. Un nettoyage en profondeur de la gaine a été réalisé.

Durant l'année 2022 des réunions ont été faites avec ALTE 69 qui a réalisé un diagnostic sur nos consommations d'énergie. Sur 2023, nous envisageons de lancer une démarche de consultation pour étudier la possibilité du passage en LED du stade de foot ainsi que des bâtiments communaux, et de tout autre moyen de réaliser des économies d'énergie.



Enfin, nous remercions très sincèrement Alain et Denis, qui interviennent régulièrement au bon entretien de nos bâtiments communaux.

Sports & Associations

Les associations dans un village sont primordiales. En effet, elles amènent le lien social et facilitent l'intégration. Elles véhiculent des valeurs et bien souvent permettent de pratiquer ses passions !

A ce titre et afin de promouvoir nos associations, un forum sera organisé le samedi 9 septembre 2023 de 9h00 à 12h à la salle d'animation.

La réunion des présidents a eu lieu le 21 octobre à la mairie et les présidents présents ont donné leurs dates de manifestations.

Vous pouvez les consulter sur le présent bulletin..

Nos correspondants presse :

Le patriote : Denis brudzynski 06-01-11-24-40
clp-lepatriotebvs@posteo.net

Le progrès : Geneviève Jacquet (ouvrir un compte asso sur www.leprogres.fr/organisateurs)

Au plaisir de trinquer ensemble !

Urbanisme

Instruction des demandes

En 2022, nous avons traité 30 certificats d'urbanisme (CU) et 33 demandes préalables de travaux (DP). Nous avons transmis 9 permis de construire (PC) au service instructeur de la Communauté de Communes. Ils correspondent à 7 logements (2 rénovations et 5 maisons individuelles) dont 5 restent en cours d'instruction. Les travaux de viabilité du lotissement « le clos d'Epieux » créant 5 lots à bâtir sont presque terminés et la voie de raccordement à celle de la Marpa a été réalisée.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La révision prévue n'a pas pu être démarrée car le

Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Beaujolais n'est pas finalisé. Ce document auquel notre PLU doit se conformer semble très restrictif avec la mise en œuvre du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) et une trajectoire démographique de 0.75% pour l'ensemble du territoire. Beaucoup de questions sont posées pour développer l'activité économique, l'agriculture et l'habitat de façon harmonieuse en respectant les nouvelles réglementations.

Renseignements

Merci de vous référer à l'article situé dans les informations pratiques.

Communication

Depuis le début de notre mandat, l'équipe communication essaie de vous relater au mieux tout ce qu'il se passe sur notre commune au travers de ses différents supports. Ils se sont enrichis avec la création d'une page facebook (Mairie de Ternand) suivie par près de 400 personnes. Elle vient compléter « Panneau Pocket » et nous autorise certaines publications permettant de toucher le maximum de personnes au-delà de nos frontières communales. Panneau pocket (outil téléchargeable sur votre mobile), quant à lui, est un peu plus restrictif mais reste également un outil de communication en temps réel : vous pouvez être alerté instantanément sur une manifestation, un événement devant intervenir sur notre cité. Son succès est incontestable avec plus de 3000 lecteurs sur une période d'un an. A cela viennent s'ajouter nos deux principaux canaux que sont le site internet et les bulletins municipaux. Notre site, revu l'année

dernière, est très consulté avec une moyenne de 75 visites par jour. La page la plus consultée reste la page d'accueil sur laquelle vous trouvez les dernières annonces officielles. En vous promenant dans les différentes rubriques, vous trouvez tout ce dont vous avez besoin pour réaliser vos démarches (administratives, urbanisme...), vous distraire (associations), la vie économique (articulée autour des artisans, des commerces, des services..) etc. Enfin, pour compléter ce dispositif, vous recevez tous les quatre mois les bulletins municipaux relatant, à posteriori, l'actualité de notre commune, auxquels vient s'ajouter ce bulletin annuel. Avec cet éventail d'outils, nous espérons vous apporter toute la lumière sur les actions engagées par notre conseil et la vie de notre Petite Cité de Caractère. Nous ne sommes pas infaillibles et restons à votre écoute pour toute suggestion. Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux !

Fleurissement

Comme à l'accoutumée, le fleurissement a débuté avec la floraison des tulipes et narcisses dans nos divers massifs.

En février, des plantations de vivaces et rosiers ont été réalisées au niveau du massif de la Potte ainsi que des arbustes (troènes, Eléagnus...) au pied de l'antenne Telecom. Parc Saint Victor, des amélanchiers, des figuiers, ont été plantés et les Cyprès ont été remplacés. En mai, la plantation des annuelles a permis encore une fois de partager un moment convivial avec les membres de la commission et les bénévoles des Amis du Vieux Ternand. Malgré la sécheresse de cet été, nos bacs ont pu garder leur éclat grâce à un arrosage modéré. Ce fleurissement a été approuvé par le Jury du Concours « Embellir le Beaujolais des Pierres Dorées » qui a attribué le « Prix de l'excellence » (catégorie village 701 à 1000 habitants) avec les conclusions suivantes : « magnifique, palette remarquable tant en annuelles qu'en vivaces, harmonie des couleurs fabuleuse, de bon goût, entretien du fleurissement

parfait, entretien de la commune parfait, propre, accueillant et mise en valeur du Patrimoine parfaite ». Nous remercions toutes les personnes qui chaque année sont de plus en plus nombreuses à nous rejoindre pour les corvées du « KIFEKOI » du printemps et de l'automne ainsi que les personnes bénévoles qui entretiennent et nettoient les fleurs des bacs.



Votre commission fleurissement vous souhaite une excellente année 2023 !!!

C.C.A.S.

Pour le CCAS, l'année 2022 s'est achevée avec le traditionnel banquet de nos anciens préparé par LA CADOLE de Sainte Paule. Suite au succès rencontré l'an dernier, Daniel Torti et Alexandra ont une nouvelle fois animé cette journée, pour le plus grand plaisir de tous. Une soixantaine de personnes étaient présentes à ce repas dont les membres du CCAS qui en assurent le service. L'ambiance était conviviale et chaleureuse et le repas délicieux. Pour les personnes de plus de 80 ans, n'ayant pu participer au repas, un ballotin de chocolats leur a été offert.

Durant l'année, les membres du CCAS se réunissent plusieurs fois afin d'étudier les divers dossiers d'action sociale ainsi que l'attribution de subventions à des associations à caractère social.



Toute l'équipe du CCAS vous souhaite une très belle année 2023 !



Tourisme et Patrimoine

Ternand fait partie des villages incontournables des Pierres Dorées !

Destination Beaujolais a tenu une permanence tous les dimanches après-midi de juillet et août pour répondre aux nombreux touristes qui ont visité la cité. Un flyer de présentation de la cité était distribué avec la mise en avant du parcours des Grolus, chasse aux trésors ludique et gratuite mise en place par Rhône Tourisme, qui rencontre un grand succès auprès d'un public familial.

Petites Cités de Caractère

Nous sommes toujours en attente du compte-rendu suite à la commission d'obtention du label en fin d'année 2020. Beaucoup d'éloges autour de la cité mais quelques réserves sur la traversée du village : façades dégradées, manque de végétalisation...

Cet été Olivier Tillet a représenté la commune lors de l'Assemblée Générale de l'association qui s'est tenue dans le Limousin. Ces rencontres ont aussi permis



des échanges avec d'autres élus au sujet du tourisme durable et des enjeux pour les territoires.

Travaux de restauration de l'église

Nous vous en parlons depuis plusieurs années et nous devrions enfin voir un échafaudage autour de l'église en 2023 ! La DRAC (Direction Régionale des affaires Culturelles) a validé le permis de construire déposé cet été. Quelques remarques malgré tout : nous devons mettre en place une étude climatique pour suivre les variations hygrométriques de la crypte et nous avons une prescription archéologique sur la totalité de l'église.

Un appel d'offre va être lancé dès le début de l'année et nous avons déposé des demandes de subvention auprès de la DRAC et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la partie financière.

Site Patrimonial Remarquable (SPR)

Nous poursuivons la préparation du dossier qui devra être soumis à une commission nationale du ministère de la Culture. Les différents secteurs ont été validés par l'Architecte des Bâtiments de France. L'étude devra être complétée par les motivations de la commune, la politique en faveur du patrimoine comme un ensemble (Géopark Beaujolais, Petites Cités de Caractère, Pays d'Art et d'Histoire), ainsi que l'intégration dans le prochain PLU d'un nouveau règlement portant particulièrement sur la préservation du bâti existant, le patrimoine de jardin, végétal et clôture.

La commission doit se réunir très prochainement pour travailler sur ce sujet.

Agenda des Manifestations

ÉVÈNEMENT	DATE	ORGANISATEUR
Banquet de la chasse	4 février	Société de chasse
Vente de saucisson au gène	25 février	Les Amis de l'école
Vente de boudin	4 mars	Société de chasse
Cuisine et Contes	18 mars	Les Amis du vieux Ternand
Concours de Pétanque	01 avril	Classes en 3
Rallye de Charbonnière	22 avril	Buvette du Comité des fêtes
Fête des Classes	6 et 7 mai	Classes en 3
Concours de Pétanque nocturne	12 mai	Club de Foot
Marche Parrainée et Vente de Paëlla	13 mai	Les Amis de l'école
Concert	27 mai ou 24 juin	Nabucco
Tournoi de foot féminin	3 juin	Club de Foot
Tournoi de foot masculin	17 juin	Club de Foot
Pique-Nique	25 juin	Entente Cycliste
Kermesse	24 juin	Les Amis de l'école
Rosés Nuit d'été	5 juillet	Comité des Fêtes
Pique-Nique géant	26 août	Comité des Fêtes
Forum des associations	9 septembre	Municipalité
Halloween	31 octobre	Les Amis de l'école
Marché de Noël	9 décembre	Les Amis de l'école



ETAT CIVIL

Naissances

- ✦ CHUZEVILLE SAVRIMOUTOU Larry, Christian, Georges
né le 22 mars 2022
- ✦ MOREAU Lora, Jade, Marine
née le 14 avril 2022
- ✦ ADARIUKOV Adrien
né le 22 juin 2022
- ✦ VOGLIMACCI GAND Céleste
né le 11 décembre 2022



Lora



Céleste

Mariage



✦ Lucie Gros
et Emilien Labrosse
28 mai 2022



✦ Hind Bouami
et François Xavier Charlet
le 16 juillet 2022



✦ Floriane Leroy
et Tiago Meireles Lopes
le 26 novembre 2022

Décès

- ✦ LELARD Pierre-Marie le 18 janvier 2022
- ✦ BALLANDRAS René le 17 avril 2022
- ✦ BUTTE Patrick le 27 avril 2022
- ✦ LINARELLO Maria le 2 juin 2022
- ✦ JOLY née POULY Eliane le 20 juillet 2022
- ✦ LINARELLO Doménico le 7 août 2022
- ✦ PRIEUR Gérard le 2 octobre 2022
- ✦ PERRIN Jean le 6 novembre 2022
- ✦ ZAKRZECZKOWSKI Léonard le 27 décembre 2022

Agence postale



AGENCE POSTALE COMMUNALE

318, rue des Grandes Planches - Tél. 04 74 71 35 69
Ouverte le matin de 9h à 12h du mardi au vendredi.

Vous pouvez poster votre courrier dans la boîte jaune, la levée est à 13h sauf le samedi (pas de levée).
Vous pouvez aussi prendre rendez-vous avec le conseiller financier qui gère vos comptes au Bois d'Oingt afin d'obtenir un code d'accès pour gérer vos comptes par Internet.

Pour joindre le bureau de poste du Bois d'Oingt : 04 74 71 47 50



Église Saint Jean-Baptiste – Crypte Saint-Benoît

L'église de Ternand est une église consacrée qui accueille des messes à 9h le dimanche matin trois ou quatre fois dans l'année, mais aussi des baptêmes, des mariages et des funérailles.

Elle fait partie de la Paroisse Saint Vincent des Pierres Dorées dont le siège est au Val d'Oingt, paroisse confiée au Père Joël Tapsoba.

Pour les messes et autres avis de la paroisse, consultez le panneau d'affichage sous la galonnière ou le site internet «saintvincentdespierresdorées.fr». Vous pouvez aussi téléphoner au 04 74 71 62 93.

VISITES

L'église est ouverte par Les Amis du Vieux Ternand le dimanche après-midi de mai à septembre. Les groupes sont également accueillis tout au long de l'année sur rendez-vous : Tél. 06 84 92 81 28.

La crypte se visite uniquement lors des Journées du Patrimoine le troisième week-end de septembre.

Cependant, en 2023, ces visites pourront être interrompues pour des travaux de restauration dans le chœur.



Location de la Salle d'animation

Vous pouvez louer la salle d'animation entièrement rénovée en 2018. Si vous avez un projet de location, n'hésitez pas à contacter la mairie, même pour retenir une date longtemps à l'avance.

2 SALLES À LA LOCATION :

- ✓ 1 grande salle pouvant recevoir jusqu'à 250 personnes (debout).
- ✓ 1 petite salle pouvant recevoir jusqu'à 50 personnes (debout) ou 24 (assises avec tables).

Cuisine équipée : chambre froide, cuisinière/four, lave-vaisselle, bacs de lavage, tables.
 Equipement : chaises, tables, podium.

TARIF DES LOCATIONS* :

GRANDE SALLE

Prix pour le week-end :

Habitants de la commune : 350 €

Personnes extérieures : 700 €

Par journée (hors week-end) :

Habitants de la commune : 100 €

Personnes extérieures : 200 €

Nettoyage (lavage) : 100 €

Forfait podium : 50 €

PETITE SALLE

Prix pour l'entrée + cuisine (week-end et semaine) :

Habitants de la commune : 150 €

Personnes extérieures : 300 €

Nettoyage (lavage) : 50 €

* Les tarifs restent inchangés depuis la mise en service de la salle.



ENFANCE & JEUNESSE

Ecole

Cette rentrée 2022 s'est ouverte dans des conditions des plus favorables, puisqu'une 4^e classe a vu le jour. Les classes peu chargées permettent un climat serein et adéquat au travail.

Plusieurs changements ont été opérés dans la répartition des classes : Elodie Mazard, accompagnée de Monique Boulon (ATSEM), a pris la responsabilité des PS-MS. Corinne Ponthus, toujours directrice, et Nathalie Sapin (le mardi) aidées par Léa Louhet (contrat apprentissage) s'occupent des GS-CP. Laura Vermare et Julie Voinson (le jeudi) prennent en charge les CE1-CE2 et Aurélie Alfonso est arrivée cette année pour gérer les CM1-CM2. Karine Eloy est maintenue au poste d'AESH en tant qu'intervenante externe.

L'année dernière a vu plusieurs cycles de fermetures de classes et d'absences dues au covid... cependant, de nombreuses activités ont été menées pour soutenir les apprentissages de classe : l'intervention d'étudiants pour travailler sur la santé bucco-dentaire, la grande lessive, l'exposition en plein air de productions plastiques des élèves, la fête des 100 jours d'école, plusieurs ateliers sur le thème du 100, la participation à des rallyes mathématiques, l'intervention dans chaque classe du Sytraival pour travailler sur les thèmes du recyclage, du tri, du compostage.

Les élèves du CP au CM2 sont partis à Saint Martin en Haut en classe découverte sur le thème du Moyen-Age, un temps fort de l'année qui soude les liens, permet de vivre une aventure en dehors de l'école.

La fête du printemps a été organisée autour d'un défilé déguisé dans le vieux village.

Les maternels sont allés à la rencontre des gorilles au parc zoologique de Saint Martin la Plaine.

Enfin, la fin d'année s'est soldée par les Olympiades au stade (journée sportive et ludique pour l'ensemble de l'école) ainsi que la fête de fin d'année dont plusieurs spectacles ont été présentés et joués à plusieurs endroits de la cité médiévale.

Un nouveau projet d'école est en place : celui-ci



va donner les grandes orientations pour les 3 années à venir. Il comprend 3 grands axes. Le 1^{er} porte sur l'amélioration des compétences des élèves en production d'écrit : un auteur interviendra en classe dans le

but de guider les élèves dans l'écriture d'un album. Le deuxième concerne l'identité citoyenne des enfants au cœur de leur village : pour cela, ils ont déjà participé à la célébration de commémoration du 11 novembre. Le troisième est axé sur la sensibilisation des élèves à leur santé pour améliorer leur bien-être.

Les élèves vont comme les années précédentes participer aux grands rendez-vous qui rythment leur année : grande lessive en mars, fête des 100 jours et fête du printemps en avril, olympiades...



Horaires de l'école

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Garderie matin	7h30 - 8h20	7h30 - 8h20		7h30 - 8h20	7h30 - 8h20
Classe matin	8h30 - 11h30	8h30 - 11h30		8h30 - 11h30	8h30 - 11h30
Pause méridienne	11h30 - 13h30	11h30 - 13h30		11h30 - 13h30	11h30 - 13h30
Classe après-midi	13h30 - 16h30	13h30 - 16h30		13h30 - 16h30	13h30 - 16h30
Garderie soir	16h30 - 18h30	16h30 - 18h30		16h30 - 18h30	16h30 - 18h30

Garderie périscolaire

La surveillance et l'animation de la garderie périscolaire sont assurées par Hélène Verdeaux, Monique Boulon et Nariné Aramyan. Nos horaires d'ouverture (7h30-8h20 le matin et 16h30-18h30 le soir) permettent de satisfaire un maximum de familles.

Le matin, entre 10 et 18 enfants occupent la garderie : les animatrices proposent des activités créatives variées selon la saison. Les enfants fabriquent de jolies choses avec grand plaisir.

Le soir, le nombre se situe entre 12 et 26 enfants. Nous commençons par un goûter constitué de confitures et chocolat financé en partie par la mairie et les parents qui



fournissent des confitures « maison ». Nous les remercions ! Après, lorsque le temps le permet, les enfants restent dehors (jeux de ballons, cerceaux, cordes à sauter, raquettes, balles, trottinettes etc....). Sinon, ils restent dans la salle. Notre espace garderie s'est bien réduit en raison de la création de la 4^e classe mais nous nous sommes adaptées. Merci à la maitresse des CM de nous autoriser à utiliser son espace.

Les enfants de la garderie nous ont fait une petite poésie qui commence par les lettres de la «GARDERIE» :

Garderie est un espace magnifique,

Ambiance bien sympathique.

Rieurs sont les enfants

Différents sont leurs âges.

Et le matin et le soir

Racontent des bonnes histoires,

Imaginer les enfants

Enfants pleins de joie et souriants.

Merci les enfants pour la poésie : vous êtes géniaux ! Depuis septembre, l'équipe de la garderie a créé un

compte Facebook pour suivre en temps réel le quotidien des enfants. Sur la page Facebook intitulée « Garderie Périscolaire De Ternand », vous trouverez les photos des activités réalisées par les enfants (bien sûr, en aucun cas avec des photos de vos enfants).



Nous voulons remercier tous les parents et les personnes du village pour leurs dons de matériaux. La garderie accepte toujours papiers, colles, perles, cartons pour un joli recyclage.



Assistant(e)s maternelles

Hélène ABADIE

342 rue des Grandes Planches
04 74 71 90 54

Fanny BENMALEK

485 route de Ste-Paule
06 45 78 50 03

Catherine BERCHOUX

1411 route du Berthier
04 74 71 71 36

Alisson DAMOUNE

336 route du Morillon
06 43 13 31 41

Eliane DUTHEL

219 rue de Saint-Victor
09 67 45 54 79

Virginie MARCOUD

260 rue des Grandes Planches
04 26 63 27 27

Valérie PIVOT

503 rue des Grandes Planches
07 82 39 02 32

Jennifer TRICHARD

200 rue des Grandes Planches
06 63 85 16 16

LISTE DES ASSOCIATIONS

► COMITÉ DES FÊTES

Président : Maurice BONDAVALLI
06 32 12 90 35
bondavalli.maurice@gmail.com

► LES VOISINÉES

Président : Jean-Pierre DANGUIN
04 74 71 32 24
jean-pierre.danguin@wanadoo.fr

► ENTENTE CYCLISTE

TERNANDAISE

Président : Pierre MONNERY
06 02 39 21 89
pierre.monnery@numericable.fr

► FOYER SPORTIF TERNANDAIS

Président : Michel LAHAIRE
06 31 39 98 83
lahairemich@gmail.com

► LES AMIS DE L'ÉCOLE

Présidente : Fanny BENMALEK
06 45 78 50 03
fanny.benmalek@orange.fr

► SOCIÉTÉ DE CHASSE

Président : Bernard PEIGNEAUX
04 74 71 37 80
mcpaigneaux@orange.fr

► LES AMIS DU VIEUX TERNAND

Président : Olivier TILLET
06 10 12 56 19
olivier.tillet@laposte.net

► ASSOCIATION SPORTIVE TERNANDAISE

Présidente : Liliane PEZANT
Christine : 06 30 73 69 48

► VK DANSE

Président : Claude Vagneck
04 74 71 95 58 - vkdanse@orange.fr

► NABUCCO ORCHESTRA

Président : Alain JANCENEL
04 74 05 19 10
Bernard PERRIN : 06 89 90 26 57
perrin-bernard@hotmail.fr

► LE PATCH À TERNAND

Présidente : Joëlle ANQUETIL
04 74 71 35 40

► L'ENTRAIDE

Président : Bernard DUMAS
04 74 71 38 57
contact@domainedumas.fr

► A.D.M.R.

Président : Claude BOCHARD
04 74 71 97 22

► GYM SANTÉ

Présidente : Nicole IMBERT
gymsante.ternand@gmail.com

► FSR FAMILLE SIVELLE RACING

Président : Paul SIVELLE
06 83 27 34 79

► LA GUILDE DU PAYS DE BROU

Président : Jean-Claude
GOURBEYRE
06 26 05 05 08
laguildedebrou@gmail.com
http://laguildedebrou.fr/

► CONSCRITS

- Classe en 0
Fabien LINARELLO - 07 88 73 72 19
- Classe en 1
Manuel PERRIN - 06 88 89 12 32
- Classe en 2
Loïc MARIETTON - 06 84 20 63 08
- Classe en 3
Amandine CARRION - 06 86 95 67 15
- Classe en 4
Emilie THEVENET
- Classe en 5
Bernard DUMAS - 06 08 58 13 00
- Classe en 6
Jean RICHARD - 06 24 22 27 79
- Classe en 7
Bertrand CHARNAY - 06 80 21 72 98
- Classe en 8
Florent COQUARD - 06 08 02 84 96
- Classe en 9
Séverine SIVELLE - 06 73 90 71 36

L'INFORMATION EN DIRECT DE TERNAND SUR PANNEAUPOCKET



Événements de la vie quotidienne, travaux sur la voirie, arrêtés de la Préfecture, alertes météo ou coupures réseaux... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre Commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur App Store, Play Store ou AppGallery.







2 Ouvrez PanneauPocket, recherchez Ternand ou le code postal 69620 et cliquez sur le ❤️ situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

Disponible sur




DISPONIBLE SUR




DISPONIBLE SUR




Comité des Fêtes

2022, reprise des activités, enfin !

Après 2 années de mise à l'arrêt forcée, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que les membres du Comité des Fêtes se sont mobilisés pour l'organisation de nos 3 grandes manifestations de l'année.

Nous démarrons donc au printemps, le vendredi 29 avril, avec le retour des spéciales chronométrées N°2 et 5 du 74^e Rallye «Rhône-Charbonnières» 2022.

C'est à nouveau le hameau du Milhomme qui sert de rampe de lancement pour les pilotes et de point de ravitaillement pour le Comité des Fêtes qui accueille une foule nombreuse tout au long de la journée.

La météo, changeante, ne facilitera pas la tâche des pilotes sur nos routes qu'ils apprécient tant mais qui ne laissent pas la place à la moindre erreur, la dépanneuse est activée à plusieurs reprises...

A la buvette, c'est une petite révolution car nous mettons en route notre tout nouveau terminal de paiement par CB, il faut bien se mettre à la page !

Les barnums sont là pour se mettre à l'abri des quelques averses qui ne viendront pas pour autant entamer la bonne ambiance de la journée.

Au début de l'été, nous renouvelons notre participation à la manifestation «Rosé nuits d'été» organisée par l'Office du Tourisme Beaujolais avec le marché nocturne du 6 juillet.

Et cette fois, pas de problème de météo, la soirée est juste parfaite pour accueillir une quinzaine de stands dont les producteurs de Rosés de la commune.

Là encore, la pandémie a eu son impact, beaucoup de renouvellement parmi les exposants venus proposer leurs productions artisanales et locales, de belles découvertes.

De bon matin, une équipe restreinte se lance dans la mise en chauffe des chaudières et la cuisson des jambons au foie qui ont fait le succès de cette soirée. Avouons que nous nous sommes fait un peu déborder par la forte affluence au moment du service mais attendre en savourant les délicieux rosés du village n'est pas l'exercice le plus désagréable !

Le dernier moment de convivialité s'est tenu le samedi 24 septembre avec le pique-nique du village qui a démarré avec un apéritif offert par la Classe en 2. C'est l'occasion de faire une pause dans l'effervescence de la rentrée, de rencontrer de nouveaux habitants du village et de partager les anecdotes des vacances de l'été.

Les recettes de ces différentes manifestations permettent au Comité des Fêtes d'investir régulièrement dans du matériel mis à disposition des associations et en location aux habitants du village pour des prix très raisonnables.

Trois anciens barnums ont ainsi pu être remplacés cette année par du matériel plus facile et plus rapide à mettre en œuvre.

Nous entamons aussi notre transition écologique en investissant dans de la vaisselle réutilisable afin de limiter la production de déchets lors de nos activités. Tout cela ne peut se faire qu'avec des membres actifs, n'hésitez pas à contacter la mairie si vous souhaitez nous rejoindre ou si vous souhaitez des renseignements sur le matériel mis à disposition.

En route pour 2023 avec d'autres moments de partage !

Le bureau

Les Amis de l'école

L'association des Amis de l'école a un double objectif : récolter de l'argent pour financer une partie des activités menées par les enseignants avec les enfants, et créer du lien social entre les parents et autres acteurs de l'école. En 2021, nous avons pu reprendre le cours de nos activités qui ont permis de financer la classe verte à Saint Martin en Haut et une sortie au zoo de Saint Martin la Plaine pour la classe des petits.

Cette année encore, de nombreux événements sont au programme : le défilé d'Halloween, suivi d'un « bal », a attiré de nombreux monstres, petits et grands. Ils ont été gâtés par les habitants du Vieux Bourg et de Saint Victor qui n'ont pas été avares en bonbons ! Le marché de Noël a rassemblé une trentaine d'artisans dans une ambiance de fête. En 2023 sont prévues quelques ventes : saucisson au gène le 25 février, de chocolat le 7 avril, de paëlla lors de la marche parrainée du 13 mai 2023. La kermesse aura lieu le samedi 24 juin.

Notre bureau est composé de la présidente, Fanny Benmalek, la trésorière Anne-Sophie Lavieille et la



secrétaire Caroline Jouneau-Sion. Il s'appuie sur une équipe de parents dynamiques et qui se renouvelle partiellement avec de nouveaux arrivants. Merci à eux et aux bénévoles qui viennent aider ponctuellement. Merci aussi au comité des fêtes toujours là pour nous soutenir lors de nos manifestations.

Association Sportive Ternandaise Mixte

L'association qui regroupe deux activités, la gymnastique et le Tai chi, est heureuse de constater en ce début de saison une forte hausse de ses adhérents.

Les cours mixtes de gymnastique se déroulent le lundi soir de 19h à 20h, dans une ambiance musicale et conviviale, et sont animés par notre dynamique coach Hana.

Cette petite heure de gym nous permet de garder la forme et d'entretenir corps et esprit.

Les séances de Tai chi, également mixtes, ont lieu dans une ambiance zen tous les mercredis matin de 10h à 11h15 avec Isabel.

Toutes les personnes intéressées par l'une ou l'autre de ces activités peuvent venir à tout moment participer, à titre gratuit, à un cours d'essai.



Vous pouvez contacter directement Christine (06 72 21 46 46) ou Martine (06 86 00 17 80) et Isabel pour le Tai chi (06 88 63 20 03).

Entente Cycliste Ternandaise

Cette saison a enfin vu le retour à une activité « normale » en dépit de quelques cas épisodiques de COVID ayant touché certains d'entre nous.

Cette année 2022 devrait voir notre club dépasser largement les 70000 kms (spectre balayé entre 0 et 8000 kms pour notre vingtaine de licenciés) et atteindre le plus gros total de ces 6 dernières années. Notre séjour de mai en Dordogne a réuni 9 participants qui ont pu admirer de magnifiques paysages de Rocamadour à Collonges La Rouge (voir photo). Toujours quelques sorties à la journée avec repas au restaurant le midi.

Quelques participations aux rallyes FFCT qui ont pu être organisés, dont Villefranche et Bully qui clôture la saison.

Rajeunissement de l'effectif avec deux nouveaux licenciés (Mickael et Jérôme) et en particulier Mickael (au rapport poids/puissance/âge très favorable) qui ont déjà fait tirer la langue à quasiment tout l'effectif et particulièrement aux habitués des avant-postes... Deux lourdes chutes, sans fractures mais avec de



nombreuses ecchymoses (Yves G. et Christian), sont venues également rappeler l'utilité du port du casque, rendu inutilisable dans les deux cas.

Pas d'organisation rallye cyclo-VTT « Ternandaise » encore cette année 2022 (règles sanitaires COVID assouplies trop tardivement).

Les difficultés pour trouver une date pérenne, un manque de motivation d'une majorité, ainsi que notre effectif réduit, ont conduit à ne pas inscrire notre rallye au calendrier FFCT 2023.

Remerciements à notre ami et mécène Jean (également très performant sur le vélo) pour le renouvellement de nos tenues.

Pour 2023, notre recette reste la même avec encore et toujours bonne humeur, solidarité... gastronomie ! Le sport... mais pas que... !

Dates à retenir :

- samedi 28/01 à 18h30, assemblée générale de l'ECT.
- dimanche 25/06, pique-nique au stade.



VK Danse Club

Nous avons repris les cours pour la saison 2021/2022 et nous avons organisé un gala en juin 2021.

Nous avons repris en septembre les inscriptions.

Nous avons regroupé nos cours de danses pour enfants et adultes (cours de Zumba, rock/danses latines) autour du mardi soir.

Nous constatons une évolution des demandes en direction de cours particuliers (à la carte), les préparations au mariage ou des demandes ciblées sur les choix de telle ou telle danse.

Les inscriptions sont possibles en cours d'année.



Club affilié à la FFD



Plus que jamais bonne année 2023 à vous toutes et tous ! Au plaisir de pouvoir tous nous voir danser de nouveau !

Le président, Claude Vagneck.

Le Foyer Sportif Ternandais (F.S.T.)

Pour la saison 2022/2023, le FST compte 17 licenciés seniors (entraînés par Michel Lahaire), 18 féminines (drivées par Loïc Roquecave, Cédric Rivier et Jonathan Savignet), et 17 jeunes en entente avec l'OSB (5 U7 (responsable U7 Michel Lahaire pour le FST), 8 U9, 1 U11, 2 U13 et 1 U15 (le groupe de U16/17 est entraîné par Arnaud Petit du FST).

Un groupe de licenciés assure la bonne marche du club :

Président : Michel Lahaire (tél. : 06 31 39 98 83).

Vice président : Mathieu Leroy

Trésorier : Florent Coquard aidé par Claude Guillot

Secrétaire : Jérémy Duperray.

Deux référentes féminines renforcent le bureau : Sarah Givre et Mélanie Lassalle. Claude Guillot assure la tonte du terrain, l'entretien des différentes structures, la gestion de la buvette etc...

Les seniors évoluent en poule D de Division 4 du district du Rhône.

Pour cette année 2022/2023, ils affrontent Bully (2), Chazay (2), DécinesUGA (2), Francheville (2), Les Sauvages, Saint Forgeux (2), Saint Romain de Popey (2), Savigny (2), Tarare FC (2). (Exempts pour la première journée, ils comptent au 14 novembre 2022, 5 victoires et 1 défaite).

Les féminines, qui jouent en rose, poursuivent leurs matchs amicaux mais ne sont pas inscrites dans un championnat.

Le 18 décembre 2022, le FST a proposé une retransmission de la finale de la coupe du monde au Qatar sur grand écran à la salle d'animation de Ternand



ainsi qu'une vente à emporter de Tartiflette. Le club organisera son concours de pétanque en nocturne le 12 mai 2023 puis un tournoi féminin le 03 juin 2023 et clôturera sa saison par le tournoi annuel pour les seniors le 17 juin 2023 au stade du « Petit Paris ».



Nabucco Orchestra

Après une année de tournée mondiale dans la vallée de l'Azergues, des prestations pyrotechniques que les spécialistes internationaux du kazoo jaloussent, les musiciens de Nabucco fourbissent leurs cuivres au coin du feu.

La formation s'est enrichie de nouveaux membres, Alain au sax et Hélène au souba, et le répertoire ne cesse lui aussi de s'enrichir au gré des inspirations du meneur de la troupe, Bernard Perrin, qui sévit avec sa bonhomie coutumière.

Contre vents et marées, microbes et virus, Nabucco Orchestra continuera de faire partager son amour de la musique vivante auprès d'un public toujours plus attentif et réceptif, pour que la joie demeure !



La Guilde du Pays de Brou

Avec l'année 2022 qui vient de s'écouler, le bilan qui en résulte pour notre association s'avère très positif. En effet La Guilde a participé à de très belles fêtes. Nous étions les 26 et 27 mars à la grande manifestation du Prince d'Orange qui se déroule durant le marché Médiéval d'Orange où 30 troupes du sud de la France avaient été retenues. Ensuite, les 1, 2 et 3 juillet nous avons évolué à la grande fête de l'Arbresle et avec nos chevaux. Le week-end suivant nous étions à Montcornelles dans l'Ain, au cœur des montagnes du Bugey, sur le site du chantier expérimental archéologique médiéval qui est en partenariat avec le conseil général et où se réalise la construction d'une cité médiévale.

Les 3 et 4 septembre, nous étions en prestation à Vienne.

Dans l'ensemble, ces manifestations sont reconduites pour 2023 avec des confirmations d'engagement pour la Guilde.

Cela nous a permis également de prendre des contacts intéressants pour l'année 2023 en vue de nouvelles prestations. Entre autres, nous avons eu un contact avec les représentants de la ville des Pennes-Mirabeaux située au nord de Marseille pour avril qui chaque année enregistre une affluente de 50 000 à 60 000 personnes pour leur week-end Médiéval.

Nous sommes demandés également pour juillet en Ardèche à Beauchastel et pour décembre de l'année prochaine à Château Neuf du Rhône (au sud de Montélimar).

Nous avons également travaillé pour les écoles de Chambost-Allières et Savigny au printemps 2022 (sachant que les prestations pour les écoles et collèges sont toujours réalisées gratuitement : il s'agit en principe d'un éclairage sur l'histoire médiévale du XII et XIII^e siècle avec une narration sur l'époque médiévale, de la présentation de matériel médiéval et une démonstration d'escrime).

Notre souci de coller au plus juste avec la réalité de l'histoire dans nos costumes, ainsi que dans la réalisation de notre camp de vie ou bien pour la qualité de nos spectacles, nous a valu d'être contactés pour des prestations très intéressantes pour les années à venir.



C'est pour toutes ces raisons que nous accueillons cette fin d'année 2022 pour nos spectacles futurs : une metteuse en scène (Agnès Deroin qui sera épaulée par une professionnelle Françoise Casile).

Nous enregistrons également la venue d'une comédienne professionnelle (Patricia Renaud), celle de deux nouveaux escrimeurs (Jérôme et Aldric), ainsi que celle de Julie, Emilie et Agniezkas (pour la calligraphie). A toutes ces personnes qui viennent apporter leur compétence à la Guilde, nous leur souhaitons la bienvenue.

Nos entraînements aussi bien d'escrime que d'archerie ont lieu tous les samedis après-midi de 14h30 à 17h30 dans la cour de l'ancien collège de Lamure sur Azergues. J'espère que nous aurons réussi à vous donner une petite part de rêve en lisant notre article et que nous aurons peut-être bientôt le plaisir de vous rencontrer lors de l'une de nos prestations.

L'association accueille toujours de nouveaux membres qui souhaitent partager cette passion de l'histoire qui est un peu le ciment de notre équipe au sein de laquelle les membres prennent beaucoup de plaisir à se produire en spectacle, dans la bonne humeur et la convivialité.

Site : www.laguil dedebrou.fr

Mail : laguil dedebrou@gmail.com

Le président, Jean-Claude GOURBEYRE
06 26 05 05 08

Les Amis du Vieux Ternand

Démarrage plus précoce qu'en 2021 puisque l'Assemblée Générale s'est tenue le 28 janvier 2022 au lieu du 8 mai en 2021. Assemblée riche en nouvelles propositions aboutissant à deux soirées Contes et repas d'Outre France et un après-midi Contes du chemin de ronde.

Le 25 mars un repas mexicain, préparé par une dizaine de marmitons volontaires autour de Nancy, a régalé plus de soixante convives. Danses et contes ont prolongé cette soirée mexicaine.

Le 4 juin, direction Est avec une soirée arménienne sur le même principe. Grâce à Nariné et aux marmitons, autant de convives qu'en mars ont apprécié repas, contes et musique.



Le 10 septembre, ce sont huit conteurs et conteuses installés dans quatre sites de la cité médiévale qui ont captivé le public.

Que ces nouveautés ne nous fassent pas oublier nos nombreuses autres activités.

- Lors des Kifékoï d'avril et d'octobre, nous avons secondé l'équipe communale pour des travaux au Bourg et aux Planches. De même pour les plantations de mai et l'entretien des bacs et massifs tout au long de la saison. Le fleurissement de la commune a d'ailleurs été très bien noté par le Jury « Embellir le Beaujolais des Pierres Dorées ».

- La Maison des expositions a accueilli d'avril à septembre des artistes très divers qui ont apprécié le contact avec leurs visiteurs.

Plus de 2000 personnes ont visité l'église le dimanche après-midi. Elles étaient reçues par des membres de l'association prêts à les guider dans leur visite.

D'autres visites guidées ont également contribué à faire connaître Ternand au-delà de la vallée d'Azergues : groupes de L'Arbresle, Grézieu-la-Varenne, les Châtillon de France, Le Puy...

Enfin, dernière activité le 8 décembre avec la Fête des lumières. D'innombrables lumignons sur la boucle de la vieille cité, du vin chaud et une très belle animation musicale dans l'église par le groupe « La bande d'un jour » ont réchauffé Ternandais et visiteurs.

Nous vous souhaitons maintenant une très bonne année 2023 et nous vous invitons à notre ASSEMBLEE GÉNÉRALE Vendredi 10 Février à 20h Salle des Associations.

© Photo le Patriote Beaujolais Denis Brudzynski

Les Voisinées

Petit à petit, les Voisinées reprennent leur vitesse de croisière. Le groupe compte 75 adhérents pour 2022 (hélas deux fidèles nous ont quittés : Joseph Coing et Gérard Prieur).

Les joueurs se retrouvent deux fois par semaine : les lundis de 14h30 à 17h30 du 1^{er} avril au 31 octobre et de 14h à 17h du 1^{er} novembre au 31 mars, ainsi que les mercredis de 20h à 23 h. C'est l'occasion de se retrouver, de jouer mais aussi de bavarder, de plaisanter, de grignoter et boire un verre. Il règne une ambiance décontractée et conviviale et le groupe est de plus en plus important.

Les marcheurs (entre 15 et 25 à chaque balade) continuent d'arpenter les chemins de notre belle région, si changeants selon les saisons.

Les randonnées ont lieu 3 à 4 fois par mois, soit le lundi soit le vendredi (10 à 12 km parcourus sur la demi-journée et 15 à 20 km sur la journée entière).

Il est simplement demandé une attestation sur l'honneur afin de dégager l'association de toute responsabilité en cas de problème.

Deux dates importantes sont à retenir chaque année : le dernier lundi de janvier pour l'assemblée générale et le premier jeudi de juin pour la sortie annuelle.

Pour 2023, l'AG est donc prévue le lundi 30 janvier au Cep Vert à Létra.

La sortie en car, le jeudi 1^{er} juin 2023, à Le Montellier dans l'Ain pour visiter la Fondation Marius Berliet. Espérons que rien ne viendra perturber nos projets.

Président : Jean-Pierre DANGUIN- tél. : 06 82 38 36 90

Trésorier : Georges PONCET - tél. : 06 75 73 92 36

Secrétaire : Yvette MOISSONNIER - tél. : 06 85 67 41 21



Amicale des chasseurs de Ternand

La société de chasse de Ternand vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2023 !

Transmission de nos valeurs et de nos traditions...

La chasse est une pratique rurale, populaire et authentique de nos campagnes. Nous, chasseurs, continuons de la pratiquer avec passion et amour pour la nature. Nous avons à cœur de préserver, de promouvoir et de faire découvrir nos traditions et notre terroir aux grands comme aux plus jeunes. Ainsi, pour la découverte de la nature et des animaux, la société de chasse organise, en partenariat avec la fédération de chasse du Rhône, une journée pédagogique avec l'école de Ternand. Au cours de cette journée, les enfants sont accompagnés à découvrir les espèces sauvages qui peuplent notre territoire, leurs traces et leur habitat. Cette opération se réalise depuis plusieurs années et rencontre un vif succès auprès des enfants.

Investissement dans l'étude des populations...

Au mois de février 2022, des comptages de lièvres ont été réalisés sur 3 nuits et 3 communes (Létra, Ternand et St Vérand) afin de suivre au plus près l'évolution de cette espèce. Il en est ressorti un bilan positif quant à la population de lièvres sur les territoires. Celui-ci sera renouvelé chaque année afin de pouvoir comparer les niveaux de population et d'avoir un recul plus précis sur les efforts faits et à faire pour préserver cette espèce très sensible. Les prélèvements réalisés par les chasseurs restent contrôlés et très limités (10 à 15 lièvres sur toute la commune cette année). Ce comptage a également permis d'observer la di-

vagation très importante d'animaux domestiques et d'élevages (chats, chiens, cochons, chèvres et moutons) qui peut engendrer un impact négatif et surtout non contrôlé sur la faune et la flore, et notamment sur la population de lièvres.

Parlons sécurité...

Nous savons que la pratique de la chasse peut heurter la sensibilité de certains et que les craintes concernant le port d'arme à feu sont présentes. Notre passion est pourtant très encadrée : lors d'une battue aux grands gibiers, tous les chasseurs présents au lieu de rendez-vous doivent signer un carnet de battue, attestant de leur présence et dans lequel sont précisés l'organisation, le lieu de la battue, les chefs de lignes, les consignes de sécurité et de tir. Un compte-rendu est toujours effectué lors de leur retour, mentionnant les points positifs et négatifs de l'action de chasse (nombre de balles tirées, gibier vu ou prélevé...). De plus, les chasseurs sont désormais dans l'obligation de passer, tous les 10 ans, une formation qui englobe sécurité, législation et environnement, permettant de valider, ou non, le permis de chasse.

Evènements...

La société de chasse organise son traditionnel banquet le 4 février 2023 où propriétaires, chasseurs et habitants de la commune se retrouvent dans une ambiance conviviale. Une vente de boudin est également prévue le 4 mars 2023 au matin, où nous vous attendons nombreux et nombreuses. Les tickets sont en vente auprès des chasseurs.

Gym Santé

L'année 2021/2022 s'est déroulée normalement, c'est donc avec optimisme que notre assemblée générale s'est tenue le 16 septembre. Elle a permis de faire état d'une bonne dynamique et de dresser un bilan encourageant. En effet, l'association a tenu ses promesses : les effectifs ont progressé (69 adhérents en 2020, 84 en 2021 et cette année déjà 96 inscrits pour 12 cours), les cotisations n'augmentent pas et les coûts de fonctionnement diminuent mais nous restons vigilants car il y a toujours des charges importantes, les loyers à payer aux kinés et l'Urssaf pour rémunérer les profs. Pour la saison 2022/2023 Gymsanté propose toujours

et encore des cours d'aquagym dans une ambiance conviviale à base de « renforcements musculaires », « abdos / gainages » plus ou moins intenses en fonction du niveau de chacun. C'est un bon moyen de se détendre, de s'entretenir et de prendre soin de son corps. Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au centre Vitalhia 71, Impasse de la Mairie à Ternand ou vous rendre sur notre site en tapant « aquagym Ternand » sur le moteur de recherche Google. Enfin vous pouvez aussi directement nous contacter par mail à l'adresse gymsante.ternand@gmail.com ou par téléphone au 06 71 71 13 61.

Famille Sivelles Racing

Après un bon entraînement hivernal, reprise de la compétition en 250cc au printemps après deux années sans course.

La saison s'est plutôt bien déroulée tout au long de l'année avec plusieurs podiums pour terminer 4ème à la finale de la ligue Auvergne Rhône Alpes.

La préparation pour la saison 2023 est commencée avec au programme de l'entraînement sur divers terrains afin de participer en plus de la ligue au National 250cc. On remercie toutes les personnes qui nous suivent et

nous aident ainsi que tous ceux qui ont participé à notre vente organisée le 4 décembre dernier, qui a été un vrai succès !



Patch

En septembre 2022, pour lancer la nouvelle saison nous nous étions donné rendez-vous au restaurant pour partager nos souvenirs d'été.

La fondatrice du Club Patch à Ternand, Andrée Ponta nous a quittées récemment. Si aujourd'hui nous avons le plaisir de nous retrouver chaque semaine, c'est grâce à sa créativité, sa rigueur dans le travail et son dynamisme. Depuis 2003, date de création, cette activité a eu de nouvelles adeptes qui pérennisent l'art du Patchwork.

Nous avons repris nos réunions du mardi après-midi avec un programme riche et varié.



Classes en 3

Avis à tous ! C'est parti pour 2023 !

Que vous soyez nouveau sur la commune ou bien de Ternand depuis 3 générations et que vous avez la chance d'être de la 3, contactez-nous !

Nos listes ne sont plus du tout à jour et ont besoin d'un bon coup de neuf !

Faites-nous un petit message avec votre nom, date de naissance et votre adresse.

Contacts du bureau :

Présidente : Amandine Carion (Ballandras)
06 86 95 67 15

Secrétaire : Aline Peigneaux – 06 08 49 12 34

Mail : ternandclasseen3@yahoo.com

Dates à retenir :

15 janvier : Vente de ravioflettes

1^{er} avril : Concours de pétanque

5 mai : Enterrement de la classe en 2

6 mai : Fête des conscrits



Classes en 2

Il était 2 fois... A Plein Tube...

La classe en 2 est très fière de cette année 2022, passée avec vous Ternandaïses et Ternandaïs.

Différentes manifestations ont eu lieu cette année et toutes ont été de grandes réussites.

Nous avons commencé à faire parler de nous lors du marché de Noël des Amis de l'école en décembre 2021, avec une vente de vin et de bonbons afin de vous mettre en bouche...

Pour ne pas nous faire oublier dans le village, nous avons organisé au mois de mars une vente à emporter de petits salés aux lentilles qui a été un véritable succès avec plus de 700 parts vendues !!!

Comme vous le savez tous, nous avons poursuivi au mois de mai avec une course de caisses à savon, à la descente du vieux village, qui a été une manifestation extraordinaire. Encore une fois, un immense merci à toutes les personnes qui nous ont offert un peu de leur temps pour nous aider dans l'organisation de cet évènement : c'est vous qui nous avez permis de transformer cette petite idée en une grande réussite. Nous voilà enfin au mois de juin 2022 pour le week-

end des conscrits où tout était au rendez-vous : soleil, bonne humeur et fête ! Une journée remplie d'émotions avec des jeunes conscrits au Top ! Une soirée débutée par un magnifique feu d'artifices afin de lancer le bal des Conscrits. Le lendemain, les plus courageux (ou les moins fatigués...) ont pu faire honneur au Retintou, moment de partage qui nous a permis de terminer ce week-end en beauté !

Prochaine date importante, notre Assemblée Générale, qui aura lieu le vendredi 13 Janvier au soir, à la Salle d'animation. Nous aborderons bien entendu le bilan, le renouvellement du bureau, mais également les idées et les projets à venir...

Le premier projet étant de faire une petite Raclette à l'issue de l'Assemblée Générale... !!!

Conscritement, à plein tube !

Contacts du bureau :

Président : Loïc Marietton – 06 84 20 63 08

Trésorier : Maxime Ballandras – 06 37 32 57 31

Secrétaire : Jennifer Trichard – 06 63 85 16 16

Mail : la2apleintube@gmail.com

Dans ces quelques pages, vous pourrez découvrir la vision de notre village qu'ont ses habitants, qu'ils soient jeunes ou moins jeunes, résidents depuis quelques années à Ternand ou bien depuis toujours.

En effet, l'équipe de la commission communication a proposé à la classe de CM1 et CM2 de l'école du village de rencontrer 3 personnes habitant Ternand depuis longtemps et d'échanger leurs points de vue, de raconter leur façon à chacun de vivre l'enfance dans notre cher village. Ces échanges ont été fort enrichissants et très appréciés de tous les participants. Nous les remercions chaleureusement pour leurs témoignages. Nous vous en livrons ici quelques extraits.

A l'école :

Régis est né à Chamelet en 1938 et il est arrivé à Ternand en 1961. Etant allé à l'école primaire à Chamelet, il va plutôt nous évoquer l'enfance de sa femme, Suzanne, qui est née en 1935 à Ronzières. La seconde guerre mondiale a éclaté en 1939 et Suzanne est allée à l'école en 1941, à 6 ans (il n'y avait pas de maternelle à cette époque). La première année de ses 6 ans, les garçons étaient séparés des filles. C'est à partir de 7 ans que les classes ont été mixtes. Elle partait de Ronzières le matin, avec une dizaine d'enfants, pour rejoindre l'école en galoches ou en sabots, quel que soit le temps. Les premiers arrivés allumaient le poêle en hiver. Elle emportait son repas de midi, souvent composé d'œufs cuits et durs ou de « matefaim » (que vous appelez aujourd'hui des crêpes), de saucisson, de fromage et de pain. Il était mangé sous le préau s'il faisait beau et dans la classe quand il faisait très froid. Le repas était toujours pris froid, il n'y avait pas de cantine. Il n'y avait pas non plus

d'eau courante... il fallait la tirer avec un seau au puits qui se trouve toujours sur la place ! Les plus grands étaient chargés de cette corvée. En effet, le puits est profond de 10m et la tâche était difficile. Afin de ne pas devoir remplir plus d'un seau, l'eau était économisée : pas d'eau pour se laver les mains et pas d'eau dans les toilettes qui se trouvaient dans la cour (un trou dans la terre dans une petite cabane). L'eau courante arriva vers les années 1960. Une cantine fut mise en place après la guerre en 1947. Elle était gérée par l'institutrice et l'instituteur qui organisaient les courses, les menus, le nombre de repas. Les parents d'élèves fournissaient des légumes de saison, des œufs et la chasse donnait régulièrement du gibier... Une dame, qui avait perdu deux enfants lors de la première guerre mondiale, préparait les repas (soupes, omelettes, purées...). Mauricette a aidé pendant 3 ans à faire la cantine, à l'âge de 14/15 ans. Les produits locaux permettaient de réduire les coûts.



Un peu d'histoire

L'appellation de mairie date de 1800. Auparavant les communes étaient administrées par un officier public et un procureur. De 1800 à 1882, les maires furent nommés. Déjà nommés en 1851 lors du coup d'état de Napoléon, ils ne seront élus qu'en 1882 lors du retour de la République. Les électeurs en 1882 devaient payer un impôt. Puis les hommes majeurs eurent le droit de vote et enfin les femmes en 1945.

Depuis 1790 les maires portent une écharpe, inchangée depuis ce jour. C'est en 1789 que les communes furent créées dans 83 départements, avec des districts (sous-préfecture). En 1792 les registres d'Etat Civil sont transférés de l'Eglise à l'Etat, des prêtres aux maires. C'est aussi à cette date que l'appellation de commune apparaît.

L'école devint obligatoire et gratuite en décembre 1793 mais par manque d'argent, les petites communes ne pouvaient pas toujours en construire... il fallut attendre 1876 pour que la Troisième République inonde la France de maisons d'écoles avec un plan précis : la mairie était au centre du bâtiment, les écoles des garçons et des filles étaient sur les côtés.

Il devait y avoir un préau pour permettre aux enfants qui ne rentraient pas chez eux le midi de prendre leur repas. Entre 1878 et 1885, 30 000 écoles furent ainsi construites. L'école de Ternand dut certainement voir le jour à cette époque. Dès 1882 les communes durent

assurer le logement des instituteurs/trices qui n'avaient pas de moyens de locomotion. En 1887, ce fut au tour des cabinets de voir le jour : 2 pour les garçons, 3 pour les filles et 1 pour les enseignants.

Ces cabinets étaient construits à l'extérieur car il n'y avait pas d'eau courante ! Il fallait la tirer du puits sur la place. Le 28 mars 1882, une loi de « Jules Ferry » ordonna que l'école laïque primaire soit obligatoire et gratuite en France. D'abord de 6 à 13 ans, puis en 1936 jusqu'à 14 ans et en 1959 jusqu'à 16 ans. L'école sera obligatoire de 3 à 16 ans pour la rentrée 2022/2023 (elle était auparavant conseillée à partir de 4 puis 3 ans).

La mairie, qui était alors située au centre de l'école, fut utilisée jusqu'au début des années 2000. Toutes les personnes qui allaient à la mairie devaient traverser la cour et passer entre les élèves... En 2002, le conseil municipal admit que cela n'était pas bien commode et profita du départ du dernier instituteur qui bénéficiait d'un logement de fonction pour engager de grosses transformations et dédier le bâtiment aux écoles.

Une classe maternelle plus spacieuse fut construite : une salle de classe remplaça la salle du conseil à l'étage et le logement de fonction fut transformé en classe. La classe existante au-dessous fut quant à elle transformée en cantine plus spacieuse et une garderie fut aménagée.

L'eau, l'électricité, un chauffage central, une garderie et une cantine... Nous avons maintenant avec les ordinateurs et Internet une école moderne où les enfants peuvent travailler dans de bonnes conditions. La mairie, elle, fut transférée dans le nouveau bâtiment vers la gare.



►► **Mauricette** (71 ans) a toujours vécu à Ternand. Elle y a passé toute sa vie. Elle a fait sa scolarité à l'école de Ternand où à l'époque il n'y avait que 2 classes : la section enfantine jusqu'au CP/CE1 était côté cantine et les grands dans le bâtiment actuel. Les élèves pouvaient rester jusqu'à 14 ans à l'école pour ceux qui ne pouvaient pas accéder à la 6^e. Mauricette a donc passé son certificat d'études à 14 ans à Ternand. A l'époque, rester jusqu'à cet âge à l'école n'était pas une obligation.

A la maison :

Les enfants aidaient à la maison : ils participaient activement. Ils avaient moins de connaissances mais étaient responsables beaucoup plus tôt (à 7 ans, ils pouvaient garder un bébé, garder des bêtes, les traire...). Ils étaient physiquement plus forts. Ils vivaient en autarcie et s'occupaient avec un rien. Lorsqu'il y avait des corvées agricoles (vendanger, ramasser les patates, ramasser le bois ..), les enfants pouvaient être exemptés d'école par les parents.

Il y avait plus de regroupement, de solidarité et d'échanges entre les familles agricoles. Chacun aidait l'autre dans ses tâches quand c'était nécessaire (quand il fallait passer la batteuse : tout le quartier était réuni et les vendanges se faisaient à plusieurs). Il s'agissait de moments conviviaux. Les enfants avaient aussi du temps libre.

Bien qu'ils aient des tâches, ils s'amusaient. Par exemple, le week-end, il fallait travailler pour garder les chèvres et les vaches. Mais parfois ils étaient rejoints dans les champs par des copains et profitaient de ces moments pour jouer.

Paul trouve qu'actuellement, c'est plus compliqué pour les enfants : aujourd'hui, les enfants c'est le goulag. Ils n'ont pas trop de moments à eux : c'est garderie, école, garderie, maison, devoirs dans leurs chambres. Il trouve qu'ils bénéficiaient d'une plus grande liberté dans sa jeunesse. Aujourd'hui, tous les enfants ont leur propre chambre. Avant, une chambre était partagée par plusieurs frères et sœurs. Durant tout l'hiver, après le dîner, il fallait remplir les gamelles de noix sur la table avant d'aller se coucher. Il y avait deux ou trois veillées festives les soirs d'anniversaire.

La vie était paradoxalement plus facile : ils se contentaient de ce qu'ils avaient : il n'y avait pas de jalousie par rapport aux biens que chacun avait.

Paul a habité Ternand de sa naissance à ses 18 ans : il a été en classe à Ternand jusqu'à l'âge de 11 ans puis est parti en pensionnat à Lamure aux cours complémentaires. Mauricette et Paul ont subi tous les deux une institutrice très sévère, surtout dure avec les garçons (Mme Boreischtein). Le père de Paul est originaire de Ternand. La maison natale de Mauricette était celle des jardins de la Rejonière puis elle s'est mariée avec « Pinpin » et a migré 2 km plus haut. A cette époque, les allers-retours à l'école se faisaient tous à pied (il n'y avait pas ou très peu de voitures détenues par les pères Chavant, Ballofet, Girerd, Philippe et Perrin). Le père de Paul n'en a eu une que lorsqu'il était en 6^e et elle ne servait que pour les grandes occasions, notamment pour aller voir « mémé ». Mais les trajets de l'école étaient une véritable partie de plaisir : les enfants passaient de bons moments... à tel point que les parents râlaient parfois devant le temps que prenaient les trajets pour rentrer de l'école ! Du côté de la Rejonière, Mauricette faisait le trajet avec Jean-Paul Billet. Les enfants des Grandes Planches étaient plus nombreux. Lorsqu'il y avait de la neige, Jean-Pierre Marietton montait avec une luge en bois.... Et le soir il redescendait le maximum de copains dessus ! C'était vraiment une partie de rigolade !

Le midi il y avait le catéchisme 2 fois par semaine, de 11h30 à 12h15.

Mauricette ne mangeait à la cantine que l'hiver, quand il faisait vraiment froid. Quand elle mangeait chez elle, elle redescendait en 4^e vitesse : en arrivant à la maison, elle ne quittait pas la blouse de l'école. Elle se contentait de mettre un tablier dessus pour éviter de perdre du temps. Le fait que les mamans travaillaient à la ferme permettait de rentrer chez soi. La population était principalement paysanne : très peu de personnes portaient travailler à l'extérieur.

A 16h30, à la sortie de l'école, Mauricette récupérait le goûter et elle repartait avec les bêtes en champs. S'il y avait des devoirs, elle les prenait et les faisait assise dans l'herbe. Il n'y avait à l'époque ni télévision, ni portable, ni ordinateur... Donc beaucoup moins de distractions le soir. Mauricette se souvient que l'institutrice acceptait qu'ils fassent des dessins sur leur cahier de récitations... le sien était bien coloré !

►►

Questions aux enfants

Depuis quand habitez-vous Ternand ?

8 d'entre eux y vivent depuis leur naissance. Deux enfants sont ternandais depuis 9 ans, deux depuis 5 ans, un depuis 3 ans et un est nouvellement arrivé depuis 1 an. Un enfant n'habite pas sur la commune.

Quels grands changements depuis votre arrivée ?

- La construction de la Marpa
- L'ouverture de la 4^e classe
- Le salon de thé
- Le déménagement de la pharmacie
- Le bâtiment de l'OPAC
- De nouvelles maisons

Questions aux enfants

Qu'appréciez-vous dans le village ?

- Le vieux bourg et le château
- La fontaine
- Les visiteurs
- Le salon de thé
- Les chats
- Les chemins de randonnée
- La maison des expositions
- La maison du chat perché
- Le city stade



»» La vie du village :

Il y avait le train et la gare à Ternand (train voyageurs et marchandises). Paul descendait à la gare à pied pour aller à l'école. Il fallait prévoir le temps qu'il fallait. Jusqu'en 1969, seules quelques personnes possédaient le téléphone dans le village. Il fallait aller chez elles pour téléphoner quand quelqu'un était malade. A la cime de Ternand, seules deux familles avaient le téléphone : Mme Peigneaux et la famille Ballofet. Le papa de Gaby Dénéanne en avait également un. Pour les autres, ils étaient répartis dans les différents quartiers du village. Inversement, lorsque ces détenteurs de téléphones recevaient des appels, ils devaient être les messagers. Le village n'était pas aussi développé qu'aujourd'hui. Les photos n'étaient pas courantes durant leur enfance. Les photos étaient sans doute chères et même s'il y avait une photo de classe, les parents ne l'achetaient pas obligatoirement.



Les Fêtes à Ternand étaient la Saint Vincent (pour les viticulteurs), qui s'est arrêtée après la guerre (la dernière date du père de Mauricette, la Sainte Agathe, banquet pour les filles, et la vogue.

Au niveau des Commerces :

A l'époque, il y avait beaucoup de bars : l'auberge au village, l'hôtel de la gare (maison Linarello), chez Montagnon (actuellement Verdeaux), etc... D'autres commerces étaient présents également : un boucher, une épicerie, 2 tonneliers dont l'un était à la place de Belle en Bio, un cordonnier (Monnery), 2 coiffeurs hommes, 3 forgerons, 2 restaurants.

Associations :

Un club a été créé par les jeunes de 14/15 ans : il était encadré par un seul adulte. Ils organisaient la kermesse en juillet avec un spectacle : des sketches étaient joués ainsi que des chants et des danses. Les réunions se faisaient dans une petite salle (toilettes de la cantine actuelle : pièce qui a été refaite en totalité pour pouvoir l'utiliser). Une quinzaine de jeunes participaient : cela a duré 4/5 ans.

Il y avait également le foot (lieu préféré de Régis car il y faisait de nouvelles rencontres), les chasseurs, les parents d'élèves mais aussi la société de boules derrière le bar d'Hélène Verdeaux où des concours et des parties étaient organisés le weekend. Le cinéma était situé à côté de chez Monnery : la salle était composée de bancs en bois au début, puis des strapontins en bois ont été récupérés. Les films passaient de commune en commune toutes les semaines. Sur Ternand, la projection était le samedi. Mauricette et Paul avaient environ 12 ans quand ils allaient au cinéma. La projection était faite par Mr Monnery. Le dernier projectionniste a été « Pinpin ». Les jeunes remontaient chez eux à pied, en groupe, et prenaient le temps. Il y avait une soixantaine de places. Il y avait une belle réussite et c'était payant. Mauricette allait préparer la salle.

Enfin, il y a eu un groupe théâtral organisé par la paroisse. Les parents de Paul et Mauricette y participaient. Ils jouaient dans une salle située à la place des WC publics dans une remise : Gaby Perrin, Mr Monnery, Mr Renard, Jean Dumas étaient les clowns de service.

»»»

Questions aux enfants

Si vous décriviez Ternand en un mot ?

- | | |
|--------------|-----------|
| - Beau | - Village |
| - Charmant | - Jeux |
| - Magnifique | - Magique |
| - Super | - Château |
| - Joyeux | |

Questions aux enfants

Quelle est votre activité favorite ?

- Me promener
- Jouer
- Aller au stade
- Aller au salon de thé
- Faire du vélo
- Aller dans le château
- Le Marché de Noël
- Aller dans le vieux bourg
- Beaucoup trop de choses !!!

La messe :

La messe était plus une affaire de femmes... Paul se souvient de son grand-père qui taquinait sa grand-mère à ce sujet et lui disait qu'elle n'y allait que pour comparer son chapeau à celui des autres.

La messe était obligatoire tous les dimanches : il y avait deux services, un à 7h et un à 10h (messe chantée). Les vêpres étaient aussi une façon de sortir de la maison. Paul, à 7 ans, allait servir à la messe avant d'aller à l'école. Mauricette et ses sœurs emmenaient les vaches au pré puis assistaient à la célébration. Ceux qui n'allaient pas à la messe étaient mal vus. Il se disaient qu'ils allaient mourir dans l'année !



Merci aux enfants !

Léonie, Anouk, Camille, Louise, Iléana, Baptiste, Rose, Emilie, Tristan, Salomé, Ethan, Pierre, Oriane, Amoris, et Malo.



>>> Les paysages de Ternand

A l'époque à Ronzières il n'y avait que 7 fermes qui pratiquaient la polyculture. Il y avait peu de matériel agricole mais beaucoup d'animaux : chevaux, bœufs, vaches, poules et le cochon... Peu de vignes également en ces temps-là, tous les terrains étaient cultivés.

Le passage de la polyculture à la monoculture a fait changer les paysages de Ternand. Avant, il y avait beaucoup de champs, de terres et peu de vignes.

Les proportions se sont inversées au fur et à mesure. En effet, les cultures principales sont devenues des vignes, avec une augmentation des parcelles pour gagner en rentabilité et en facilité : avec l'arrivée des loisirs à la campagne dans les années 68, gérer des vignes permettait de bénéficier de week-ends. Cette économie viticole a chuté il y a une quinzaine d'années et des parcelles ont été abandonnées. Mauricette et Paul ne pensaient pas que Ternand se transformerait de la sorte. Lorsqu'ils allaient à l'école, le vieux village était peu occupé et principalement par des femmes veuves en noir (le deuil devait se porter longtemps et était respecté). Aux Chermettes, il n'y avait pratiquement que des ruines. A Ternand, les quartiers étaient parsemés que de vieilles maisons. La population a évolué en fonction des événements : en 1962, il n'y avait que 329 habitants. En l'espace de 50 ans, elle a plus que doublé. ■

Questions aux enfants

Quel est votre endroit préféré ?

- Vers la fontaine
- Le château
- Le stade
- Le city-stade
- La boulangerie
- Le salon de thé
- La maison des expos
- Le banc près du Ternanson
- La Terrasse Jean Belle Main

Le mot du Président de la Communauté de Communes



Chers habitants de Ternand, chers habitants de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées.

Souvent, au hasard des rencontres, on me demande à quoi sert notre Communauté de Communes qui regroupe 32 communes et plus de 53.000 habitants.

A faire ensemble ce que nous ne pourrions pas faire seuls, en organisant des services pour chacun et pour tout notre territoire avec une solidarité exemplaire : centres de loisirs ou crèches, déchets ménagers ou voirie, piscine ou gymnases, aides à la rénovation énergétique, soutiens au monde économique... A porter ensemble un projet de territoire maîtrisé, équilibré et exigeant, avec des politiques ambitieuses en matière de transition écologique, de mobilité (du transport

en commun aux modes doux), de qualité de l'eau et de la gestion des rivières, de l'implantation d'énergies renouvelables, de tourisme avec notre géo site d'exception et de cohésion sociale.

Tout cela se travaille avec les élus de nos 32 communes, dans une gouvernance respectueuse de chacun, dont un bureau exécutif où une commune égale une voix.

Merci aux élus des Communes, chacune et chacun portent à la fois la voix de leur commune et la recherche de l'intérêt commun à tous.

Sans eux, sans le tissu associatif, sans vous, notre Beaujolais des Pierres Dorées, riche de ses spécificités et de ses complémentarités, ne pourrait réussir à construire notre communauté de destin

Daniel POMERET
Président de la CCBPD
Maire de ANSE



L'association des Coteaux d'Azergues fait partie du réseau ADMR.

Premier réseau associatif national de services à la personne, au cœur de l'économie sociale et solidaire, l'association est partie prenante dans la dynamique des territoires.

Elle est gérée par un Conseil d'Administration composé de 14 membres.

Elle intervient sur les communes de Val D'oingt, Chambost-Allières, Chamelet, Grandris, Lamure, Légny, Létra, St Cyr Le Chatoux, St Just D'Avray, St Nizier D'Azergues, Ste Paule, St Vérand et Ternand grâce à une équipe de 25 intervenants à domicile et 2 salariées administratives.

Son action est indispensable au maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie. Son action s'incarne dans 5 valeurs partagées par les bénévoles et les salariés :

- PROXIMITÉ : L'humain est au cœur de notre action au quotidien et nous sommes toujours au plus près
- RESPECT : Parce que chaque personne est unique, l'ADMR met en œuvre pour chacun un service en adéquation avec son choix de vie.
- SOLIDARITÉ : Clients, bénévoles, salariés, ensemble, nous renforçons le lien social.
- RÉCIPROCITÉ : Au-delà de la prestation technique de qualité, nos interventions sont basées sur l'échange et la relation.
- UNIVERSALITÉ : Pour tous, toute la vie, partout : nos services s'adressent à tous, à tout âge de la vie et sur tous les territoires.

L'activité en 2021

165 bénéficiaires ont été aidés par notre équipe de **25** intervenants à domicile et environ **40** repas sont livrés par jour.



L'année 2022 aura été marquée par le déménagement de la maison des services à St Laurent d'Oingt, dans un local mis à disposition par la commune du Val d'Oingt.

Rejoignez l'ADMR. Nous proposons des postes d'auxiliaire de vie et d'aide à domicile à temps plein ou temps partiel.

ADMR des Coteaux d'Azergues

2 montée du Prieuré – St Laurent d'Oingt
69620 VAL d'OINGT

Tél. 04 74 71 97 22 - admr.azergues@fed69.admr.org

La médiathèque municipale de Saint Vérand

La médiathèque de Saint Vérand est heureuse de pouvoir à nouveau proposer à ses lecteurs 3 permanences par semaine : le lundi de 16h00 à 17h30, le mercredi de 9h30 à 11h30 et le samedi de 9h30 à 11h30. La Médiathèque est gérée uniquement par des bénévoles c'est pourquoi il vous est demandé de bien respecter les horaires d'ouverture et de fermeture. Vous trouverez dans ses rayons un grand nombre de documents : des livres (romans, policiers, documentaires, revues), des CD (tous les styles de musique sont disponibles) et des OVD, aussi bien pour les adultes que pour les adolescents et les enfants. (En fond propre ou appartenant à la Médiathèque Départementale avec qui nous avons un partenariat). Elle accueille les classes des écoles de St Vérand et intervient à la crèche en espérant donner le goût de la lecture aux plus petits.

La Médiathèque est un espace public, ouvert à tous, et très important pour le lien social dans nos villages... Alors n'hésitez pas à venir pousser la porte de ce lieu agréable, chaleureux et tenu par des personnes sym-



pathiques et bienveillantes même si vous habitez une commune voisine. Le montant de l'adhésion annuelle est de 17 € par famille.

Adresse mail : mediatheque@saint-verand.com
Site internet : www.mediathequesaintverand.fr

Association conjoints survivants section Bois d'Oingt

Les sections locales des Conjointes Survivantes sont le lien indispensable entre la Fédération des Associations de Conjointes Survivantes et parents d'orphelins (FAVEC créée en 1949) et les familles endeuillées. De ce fait, elles peuvent accueillir des adhérents veufs, des veuves et des parents d'orphelins.

La section du Val d'Oingt regroupe 18 communes et accueille plusieurs adhérentes du Secteur de la Haute Azergues. Ses responsables ont un rôle d'accueil, d'écoute, d'information et la Section locale avec l'aide de ses adhérentes aide à rompre la solitude dont les veuves et veufs souffrent. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de force pour faire respecter nos droits.

L'année 2022 a encore été impactée par la pandémie COVID19 mais les activités reprennent petit à petit :

- Réunion annuelle le 23 avril à l'ancienne église du Bois d'Oingt.
- Assemblée générale départementale de la Favec à Bron le 18 mai.
- Voyage au lac d'Aiguebelette en Savoie le 18 juin.
- Repas de l'amitié le 15 octobre à la Ferme des Granges à Légny : 30 personnes y participaient, offre de plantes aux conscrites de l'année (5) présentation des nouvelles adhérentes (4).

Notre projet de reprendre les permanences du 1er mardi de chaque mois de 9h à 11h à la Mairie du Bois d'Oingt ne s'est pas concrétisé mais nous y travaillons.

En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter les personnes ci-dessous :

- Responsable : Martine Baptista (Chamelet)
04 74 71 35 02
- Trésorière : Marguerite Vallet (Saint-Vérand)
04 74 71 63 19
- Secrétaire : Monique Delhomme (Grandris)
04 74 60 12 18



Déchèterie

► HORAIRES SAINT-LAURENT D'OINGT : 04 74 71 13 02

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	Fermée	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h
Après-midi	14h - 17h	Fermée	Fermée	Fermée	14h - 18h	14h - 18h

► HORAIRES THEIZÉ : 04 74 71 67 65

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	Fermée	Fermée	9h - 12h	Fermée	9h - 12h	9h - 12h
Après-midi	Fermée	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 18h	14h - 18h

► DOIVENT IMPERATIVEMENT ÊTRE PORTÉS EN DECHETERIE :

- Pneus VL
- Cartons
- Huiles
- Textile
- Gravats / Végétaux
- Encombrants
- Peintures
- Bois / Ferraille
- Batteries / Piles / Ampoules
- Electroménager

Les déchèteries sont réservées aux habitants de la Communauté de Communes. Les cartes de déchèterie (nominatives) sont à retirer à la mairie de Ternand (valables pour les 2 déchèteries).

- Elle doit être présentée aux agents à l'entrée - aucune dérogation ne sera accordée.

- Les agents ne font en cela qu'appliquer le règlement des déchèteries, et ont droit, dans l'exercice de ces fonctions, à un respect total de la part des usagers.

► FONCTIONNEMENT DANS LES DÉCHÈTERIES

Même tarif pour les accès dans les déchèteries de la communauté de communes : 50 € à partir des utilitaires et pour les remorques de + 500 kg. 20 € pour le renouvellement des cartes de déchèteries. 10 € la tonne pour les apports de gravats au CET3 de Theizé.

Trier ses déchets

► ORDURES MÉNAGÈRES

Poubelles ordures ménagères : Tous les mercredis.

Poubelles à couvercle jaune :



Depuis le 1^{er} février 2022, le tri est plus simple. De nouveaux emballages légers sont acceptés dans votre bac jaune : films plastique, pots et barquettes, tubes, tous les petits emballages métalliques...

Vous sortez vos conteneurs le mardi soir et vous

les rentrez dans la journée du mercredi, ils ne doivent en aucun cas rester en dehors de votre domicile ou de votre propriété. Les sacs en plastique « en vrac »

ne sont plus collectés : merci de vous munir d'un bac ou de porter vos sacs dans les bacs collectifs (il y en a près des colonnes de tri au vieux Bourg, aux Planches ou au fond de la route du hameau des Chermettes). La zone de tri doit rester propre pour le bien-être de tous. N'attendez pas que la mairie vous en fasse la remarque !

► COLONNES DE TRI

Les colonnes de tri sont réservées aux journaux et aux verres. Elles se situent sur le parking de la salle d'animation ou sur le parking à l'entrée du Vieux Bourg.

Conteneur verre : bouteilles, pots en verre sans leurs couvercles.

Conteneur papier : journaux, magazines, prospectus.

Rien ne doit être déposé à côté des containers. Bien trier ses déchets, c'est diminuer le volume des ordures ménagères et le prix payé par la Communauté de Communes pour le ramassage. Ce prix est répercuté sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.) que chacun paie chaque année sur sa feuille d'impôts.

VÊTEMENTS :

L'association HUMANA met en place un conteneur sur le parking de la salle d'animation pour collecter des vêtements usagés ou chaussures (à mettre dans des sacs fermés).

INSTRUMENTS D'ECRITURE :

Collecte à l'école des instruments d'écriture usagés : stylos bille, feutres, surligneurs, marqueurs, porte-mines, correcteurs, stylos plume, cartouche.
+ d'infos sur www.terracycle.com

BOUCHONS :

Collecte des bouchons en mairie.

Mise en place de la Saisine par Voie Electronique (SVE)

A compter du 1^{er} janvier 2022, nous serons en mesure de recevoir et d'instruire par voie dématérialisée les demandes de permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme : c'est la dématérialisation de l'application du droit des sols (Demat ADS).

Pour ce faire, vous devez suivre ce lien (<https://sve.sirap.fr/#/069245/>) pour accéder à la plateforme sécurisée de saisine par voie électronique (SVE) et faire votre demande dématérialisée.

- Lors de votre connexion vous devez créer votre compte et vous laissez guider.
- Ce service est gratuit.

Dorénavant nous vous incitons à déposer vos dossiers via cette plateforme sécurisée. Cependant, nous sommes une commune de moins de 3 500 habitants, le dépôt en version papier sera toujours possible dans un premier temps. **Les dossiers transmis par mail ne sont pas recevables.**

Prérequis techniques :

L'utilisation du service requiert une connexion et un navigateur internet. Afin de garantir un bon fonctionnement du formulaire SVE, il est conseillé d'utiliser les versions les plus récentes des navigateurs suivants : Chrome, Firefox, Safari.

Remplissage du formulaire :

L'utilisateur remplit en ligne le formulaire et valide celui-ci en y joignant les pièces nécessaires au traitement de sa demande dans la limite de 4 mo par pièce déposée. Les formats acceptés sont pdf, jpg ou jpeg éventuellement compressés en format zip sans mot de passe.

Validation du formulaire :

La validation du formulaire par l'utilisateur vaut consentement de celui-ci. Aucune autre demande papier ne pourra être faite en parallèle de cette demande et pour le même projet (sauf si annulation de la demande SVE au préalable).

Accusé d'enregistrement électronique automatique appelé 'AEE' :

Après envoi du formulaire, un accusé d'enregistrement de la demande est envoyé à l'adresse électronique indiquée dans un délai d'un 1 jour ouvré. Si aucun accusé d'enregistrement n'est transmis à l'issue de ce délai, l'utilisateur devra refaire sa demande. L'utilisateur doit vérifier la validité et le bon fonctionnement de son adresse électronique avant de reformuler sa demande.

Accusé de réception appelé 'ARE' :

L'utilisateur reçoit à l'adresse électronique indiquée, dans les 10 jours à compter de la réception de la demande par le service instructeur compétent, un accusé de réception.



Bruit et nuisances sonores

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL
N° 2015-200 DU 27 JUILLET 2015

Relatif à la lutte contre le bruit
Extrait relatif aux propriétés privées

Article 12 : Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit.

Article 13 : Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de leurs activités ou des appareils, machines et instruments qu'ils utilisent ou des travaux qu'ils effectuent.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment les tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Article 14 : Les particuliers, propriétaires ou utilisateurs de piscines, sont tenus de prendre toutes mesures afin que les installations techniques ainsi que le comportement des utilisateurs ne soient pas source de nuisance pour les riverains.

Article 15 : Les éléments et équipements des bâtiments doivent être maintenus en bon état, de manière à ce qu'aucune diminution anormale des performances acoustiques n'apparaisse dans le temps. Le même objectif doit être assigné à leur remplacement.

Les travaux ou aménagements, quels qu'ils soient, effectués dans les bâtiments, ne doivent pas avoir pour effet de diminuer sensiblement les caractéristiques initiales d'isolation acoustique des parois ou éléments constitutifs de l'immeuble ou du bâtiment. Les installations de ventilation, de chauffage et de climatisation, individuelles ou collectives, ne doivent pas être source de gêne pour le voisinage.

Toutes précautions doivent être prises pour limiter le bruit lors de l'installation de nouveaux équipements individuels ou collectifs dans les bâtiments.

Jeunes

► RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les Français, hommes et femmes, sont tenus de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de l'anniversaire. Toutefois, ils ont la possibilité d'effectuer cette démarche au cours de l'année où ils atteignent l'âge de 16 ans.

Le demandant ou son représentant légal doit se munir des pièces suivantes et doit se présenter à la mairie avec :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille,
- éventuellement copie du document justifiant de la nationalité Française.

Ce recensement est obligatoire et l'attestation de recensement est demandée pour l'inscription aux concours, examens, conduite accompagnée...

Accueil

► ATTESTATION D'ACCUEIL

Pour un étranger venant plus de 15 jours sur le territoire français dans une famille : remplir en mairie une autorisation « d'hébergement » en apportant un timbre fiscal de 30 € par étranger accueilli (attention le timbre fiscal est spécial « attestation d'accueil »).

Élections

Le Registre Electoral Unique (REU) est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2019. Ce répertoire est tenu par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) et mis à jour en continu par les mairies.

Les principales évolutions :

Pour l'électeur, le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription autrefois fixée au 31 décembre.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la date limite d'inscription pour un scrutin donné est fixée au 6^{ème} vendredi précédant ce scrutin. Pour 2022, elle correspondait au 4 mars 2022.

La loi a introduit également quelques modifications sur les conditions d'inscription sur les listes électorales, notamment :

- Elle permet aux gérants et associés majoritaires d'une société d'être inscrits sur la liste électorale de

la commune ;

- Pour les Français établis à l'étranger, elle supprime la possibilité d'être inscrits simultanément sur une liste communale et une liste consulaire.

Par ailleurs, l'INSEE met à jour le REU à partir des informations qu'il reçoit d'autres administrations :

- Il procède à l'inscription d'office des jeunes qui vont atteindre leur majorité et des personnes majeures qui viennent d'acquérir la nationalité française.

- Il procède à la radiation des personnes décédées, privées de droit de vote par condamnation ou qui ont perdu la nationalité française.

- Il prend en compte les décisions de justice relatives aux inscriptions ou aux radiations sur les listes électorales.

Plan de Sauvegarde

► LES OBJECTIFS DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

L'ensemble des dispositifs que le maire mettra en place en cas de risque majeur (événement accidentel grave et dont l'ampleur met en danger la population et qui peut s'étendre à d'autres personnes et à d'autres lieux) y sont clairement précisés. Les procédures de protection sont le fruit d'une étude de tous les risques graves possibles de la commune. Les autorités ont donc la responsabilité et l'obligation de mettre en place un plan de secours. Il intègre la coordination de tous les acteurs des secours : moyens communaux, Police, Gendarmerie, Pompiers, Services Médicaux, etc. Il existe en plus des plans d'urgence spéciaux

pour faire face à des risques ou situations particuliers, comme le Plan Rouge ou le Plan de secours Spécialisé.

Loi « de modernisation de la Sécurité Civile » du 13 août 2004 – art. 13 : Le plan communal de sauvegarde regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Document d'information sur les risques majeurs (DICRIM)

Ce document d'information sur les risques majeurs a été réalisé afin de vous informer sur les risques majeurs auxquels nous pourrions être confrontés à Ternand : inondations et transport de matières dangereuses. Ce document contient le Plan de Sauvegarde, et traite les phénomènes climatiques les plus redoutés. En prenant connaissance des mesures de prévention et de protection à prendre en cas

d'événements majeurs, vous pouvez, par conséquent, réduire votre vulnérabilité.

Nous vous conseillons de le consulter au moins une fois car ce document fournit des informations à la fois générales et techniques sur les risques majeurs (inondations, tempêtes, accidents routiers,..) affectant votre commune.

Identité

Depuis mars 2017 la mairie ne peut plus faire les cartes d'identité. Comme pour les passeports, il faut désormais s'adresser à des mairies spécialement équipées (Le Val d'Oingt, Anse...).

► CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

(Valable 15 ans pour les majeurs et 10 ans pour les mineurs) Pour la première demande, la carte est gratuite. Faire une prédemande sur :

<http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Il faut se présenter personnellement à la mairie avec :

- 1 extrait d'acte de naissance avec filiation,
- 2 photographies de face de moins de 3 mois,
- 1 justificatif de domicile (facture EDF ou Téléphone, quittance de loyer, avis d'imposition) récent,
- Permis de conduire ou passeport,
- Jugement de divorce complet si l'enfant dont vous avez la garde est mineur, attestation du parent demandeur précisant qu'il n'y a pas eu de changement concernant le jugement de divorce, si garde alternée
- facture de chaque parent,
- Pour les personnes mineures, toutes les pièces énumérées ci-dessus, plus carte d'identité du parent faisant la demande.

Pour un renouvellement :

- Ancienne carte,
- Justificatif de domicile,
- 2 photos,
- Si ancienne carte non présentée, 25 € en timbre fiscal.

► AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS

Un mineur sortant du territoire français non accompagné par des titulaires de l'autorité parentale doit présenter une autorisation de sortie du territoire. Cerfa n°15646*01 (disponible sur internet).

► PASSEPORT

(Valable 10 ans) Seules quelques mairies établissent les demandes de passeport. Se renseigner auprès de sa mairie pour les connaître (Le Val d'Oingt - Lamure...). + d'infos :

<http://passeport.ants.gouv.fr>

Attention, désormais les enfants doivent avoir leur passeport personnel (valable 5 ans pour les mineurs). Il faut fournir une demande, dûment complétée, faite sur un formulaire délivré par la mairie.

► CERTIFICAT DE NATIONALITÉ

Se présenter avec son livret de famille, ou celui de ses parents, au Greffe du Tribunal d'Instance de Villefranche, 350 boulevard Gambetta

www.service-public.fr

► EXTRAIT DE NAISSANCE, MARIAGE, DÉCÈS

S'adresser à la Mairie où l'acte a été enregistré. Pour les personnes nées à l'Étranger, en faire la demande auprès du : Ministère des Affaires Étrangères Service central de l'État Civil 44941 NANTES Cedex

► LES ACTES DE L'ÉTAT CIVIL

- Naissance : La déclaration est obligatoire, adressez-vous à la mairie du lieu de l'accouchement.

- Mariage : Pour la constitution du dossier, adressez-vous à la mairie du domicile ou de la résidence de l'un des futurs époux. Pour le contrat de mariage, il faut voir un notaire.

- P.A.C.S. (Pacte Civil de solidarité) : Pour conclure un P.A.C.S., adressez-vous à la mairie de votre lieu de résidence commune.

- Décès : Pour faire constater le décès, il faut contacter un médecin qui établira un certificat. Pour déclarer ce décès il faut aller à la mairie du lieu du décès avec le constat du médecin ; ne pas oublier de demander des certificats de décès. Prendre contact avec un service de pompes funèbres pour organiser les obsèques. Informer les organismes de Sécurité Sociale et les caisses de retraite ou l'employeur, et les assurances personnelles du défunt (assurance vie), prévenir ses organismes bancaires. Pour les formalités de succession, adressez-vous à un notaire. Pour les formalités fiscales, adressez-vous à votre centre des impôts.

Véhicule

► DEMANDE DE CARTE GRISE, VENTE DE VÉHICULES

Les imprimés peuvent être pris sur Internet - la demande peut être faite auprès d'un professionnel de l'automobile ou par internet :

<http://immatriculation.ants.gouv.fr>

► DEMANDE DE RENOUELEMENT OU DE DUPLICATA DE PERMIS DE CONDUIRE

Les imprimés peuvent être pris sur Internet : <https://www.service-public.fr>

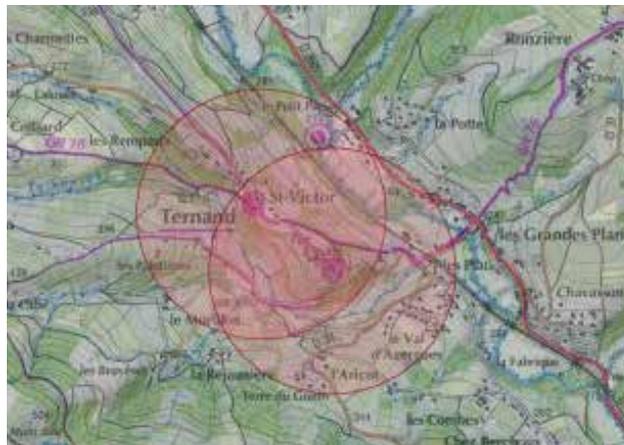
Urbanisme

Vous souhaitez faire des travaux chez vous (rénovation de toiture, changement de fenêtres, etc.) ? Des rénovations (refaire le crépi par exemple) ? Mettre un abri de jardin ? Avant tout dépôt de demande, venez vous renseigner à la mairie ! L'équipe municipale est engagée dans le respect du patrimoine local et des paysages afin que nous puissions nous développer tout en respectant ces deux points. C'est pourquoi nous souhaitons communiquer avec vous sur vos projets.

Plusieurs organismes ou documents peuvent vous aider dans l'établissement de votre projet :

- Le PLU (Plan local d'urbanisme) : disponible en mairie ou sur le site internet, ce document fixe les règles générales d'aménagement du territoire découpé en zone urbaine, agricole et naturelle.
- Le CAUE Rhône métropole (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) : vous pouvez demander un rendez-vous GRATUIT avec un architecte conseil (dans notre cas il s'agit de Mme Saillard Valérie, présente à la mairie du Bois d'Oingt le 3^{ème} jeudi de chaque mois). Celui-ci durera environ une demi-heure et même si l'architecte ne peut vous éditer des plans, il pourra cependant vous faire des croquis et vous orienter. Pensez à amener un dossier complet avec vous afin que cet entretien soit le plus efficace possible (un extrait de plan cadastral, des photos du terrain ou des bâtiments existants et bien sûr les croquis sommaires que vous aurez réalisés vous-même... Et si nécessaire : le certificat

d'urbanisme, le règlement local d'urbanisme (PLU à se procurer en mairie), le règlement du lotissement...



- Les ABF du Rhône (Architecte des Bâtiments de France) : si vous habitez dans le périmètre d'un des deux bâtiments classés du village il vous faudra leur aval pour vos dossiers. Les consulter en amont pourra vous éviter la demande de pièces complémentaires ou un refus car vous aurez déjà pris en compte leurs demandes.
- La charte Paysagère : disponible en mairie, il s'agit d'un document qui vous permettra d'un coup d'œil de voir les couleurs et matériaux utilisés sur le secteur (couleur des crépis, des huisseries, des tuiles, etc.)

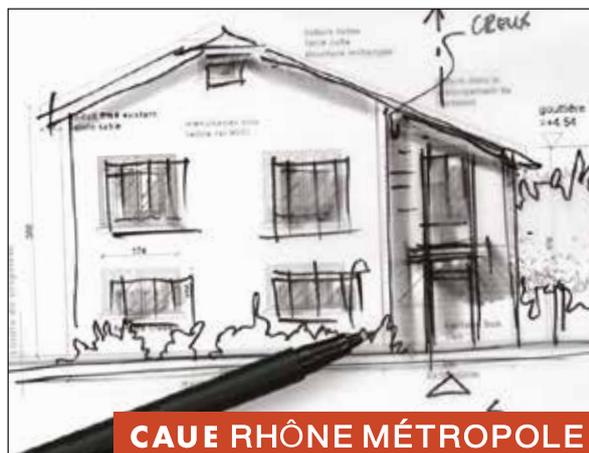
► DÉCLARATIONS OBLIGATOIRES

Suivant les travaux que vous souhaitez faire il vous faudra déposer :

- Une déclaration préalable, s'il s'agit de travaux tels que : pose de vélux, pose de panneaux photovoltaïques, ouverture de fenêtre, construction de véranda ou terrasse, piscine, abri de jardin, garage dans la mesure où la surface créée ne dépasse pas 20 m², ou une extension de 40 m² dans une zone U,
- Un permis de construire, lorsqu'il s'agit de l'édification d'un bâtiment neuf, d'agrandir un bâtiment existant et que la destination d'un bien change de nature (par exemple réhabilitation d'un bâtiment agricole pour le transformer en habitation).

Les imprimés nécessaires sont disponibles au secrétariat de mairie ou par internet.

Vous pouvez déposer une version de votre projet (qui ne sera pas enregistré, juste un premier jet) auprès de Sylvie au secrétariat de mairie avec vos disponibilités et nous serons ravis d'en discuter avec vous lors d'une réunion.



CAUE RHÔNE MÉTROPOLE
POINT CONSEIL ARCHITECTURE

Pour votre projet de construction,
de restauration, de rénovation

**PRENEZ LE CONSEIL GRATUIT
D'UN ARCHITECTE**

04 72 07 44 55
(sur rendez-vous uniquement)

www.caue69.fr

Organisme
à mission de service public
d'assistance architecturale

CAUE
RHÔNE MÉTROPOLE

CONSEIL
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME
ET D'ENVIRONNEMENT

Services médicaux

MAISON MÉDICALE

300 rue des Grandes Planches

▶ **MÉDECIN GÉNÉRALISTE**

Gabriela VIERU, 04 72 32 04 68

▶ **CABINET INFIRMIER**

Marine BERGER-SALIGNAT - Mathilde FAVERGE
Véronique MONTET - Eric SALIGNAT - Chantal RADEL
04 74 71 36 63. Permanences du lundi au samedi de 9h à
9h30 au cabinet. Le soir sur rendez-vous. Soins à domicile
tous les jours.

▶ **ERGOTHERAPEUTE**

Aurélié PAHISA, 06 29 93 30 10

▶ **PSYCHOMOTRICIENNE**

Amélie BOURGEOIS, 06 47 96 47 68

▶ **OSTÉOPATHE D.O.**Murielle CHARDON, diplômée du CEESO de Lyon
04 72 57 70 59▶ **PSYCHOLOGUE CLINICIENNE**

Enfants, adultes, couples et familles
Jane-Marie BELMONT, 06 33 30 45 19

**PHARMACIE**

Jean-Luc TACCARD

280 rue des Grandes Planches - 04 74 71 30 00
Ouverture : lundi après-midi de 14h30 à 19h30.
mardi - mercredi - jeudi - vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
et le samedi matin de 8h30 à 12h.

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche :
Appelez le 3237 - 24h/24 - 7j/7

THÉRAPEUTE**PSYCHO-CORPORELLE**

Nadège ARNAUD - 06 62 87 76 71

186 rue des Grandes Planches

contact@nadegearnaud.fr / www.nadegearnaud.fr**CABINET DE KINESITHERAPIE
VITALHIA**

Centre de rééducation et de balnéothérapie

Traitement des bronchiolites

71 Impasse de la Mairie - 04 74 71 90 97

Notre centre est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h.

Arnaud Poncet : Masseur-kinésithérapeute - Méthode Mckenzie**Arnaud Magnin** : Masseur-kinésithérapeute - Rééducation Vestibulaire**Franck Rivière** : Masseur-kinésithérapeute - Kiné du sport, drainage bronchique pour les nourrissons**Elodie Jacson** : Masseur-kinésithérapeute - Ostéopathe**Eloi Charmet** : Masseur-kinésithérapeute - Drainage bronchique pour les nourrissons**Pauline Berchet-Moguet** : Masseur-kinésithérapeute - Rééducation pédiatrie orthopédique**Arthur Junca** : Masseur-kinésithérapeute - Thérapie manuelle**Julie Ogé** : Masseur-kinésithérapeute - Thérapie Manuelle**CABINET INFIRMIER**

Le Vieux Bourg - 348 chemin de Ronde

Murielle CERRUTI (06 19 24 82 77) et **Ludivine GUYOT**, infirmières à domicile, diplômées d'État, peuvent vous recevoir sur RV au cabinet infirmier de Catherine MEMIN (absente actuellement).
Tous les jours, weekends et jours fériés inclus sur rendez-vous.

**PRATICIEN EN ÉNERGÉTIQUE
CHINOISE**

Jérôme HENRIOT - 06 01 26 19 15

322 rue des Grandes Planches

Diplômé CFMTC spécialité acupuncture (Confédération Française de Médecine Traditionnelle Chinoise).

CABINET DE SAGES-FEMMES

43 impasse de la Mairie (anciens locaux de l'A.D.M.R.)

Emilie GIBERT - 07 67 85 88 27**Aurélié VAL** - 07 78 56 80 98

Suivi gynécologique de prévention

<http://sages-femmes-gibert-val.fr>**OSTHEOPATHE**

Aurélié NUSSLI - 06 84 54 63 26

182 rue Saint Victor

**PSYCHOLOGUE CLINICIENNE
PSYCHOTHERAPEUTE**

Muriel BERTRAND - 06 27 33 12 25

Master 2 de psychologie et psychopathologie clinique,
certifiée praticienne en EFT (technique de libération
émotionnelle)

15 rue du Val d'Azergues

<http://www.murielbertrand.com>

CONTACTS UTILES

Numéros d'Urgence

Pompiers :	18 ou 04 74 71 62 99
Gendarmerie / Police Secours :	17 ou 04 74 71 60 02
SAMU :	15
Numéro d'urgence Européen :	portable 112
Hôpital Gleizé :	04 74 09 29 29
Hôpital de Tarare :	04 74 05 46 46
Polyclinique du Beaujolais :	04 74 65 66 30
I.R.M. Villefranche :	04 74 07 27 77
SMUR :	04 74 09 29 18
AMBULANCES (Le Bois d'Oingt) :	04 74 71 80 44 ou 04 74 71 66 23
Centre Anti Poison et Toxicovigilance :	04 72 11 69 11
(Hôpital Edouard Herriot Lyon)	
Brûlures graves (Hôpital Saint Luc Lyon) :	04 78 61 89 50
Urgence GAZ :	0 800 47 33 33
Urgence Electricité :	09 72 67 50 69
SUEZ Service des Eaux :	0 977 401 130
(dépannage, urgence 24h/24)	
Service des Eaux (service client) :	0 977 408 408
D.D.T. :	04 74 09 41 00
Maison du Rhône (Val d'Oingt) :	04 74 71 60 16
SAVA (Assainissement, eaux usées) Urgences :	0 977 40 11 30

► AIDE, ÉCOUTE, S.O.S.

Enfance maltraitée :	119
SOS Enfants disparus :	116 000
Maltraitance pers. âgées :	3977
Aide victimes :	116 006
Drogue info service :	0 800 231 313
Écoute Alcool :	0 980 980 930
Écoute Cannabis :	0 980 980 940
Écoute Santé :	0 800 150 160
Sida info service :	0 800 840 800
Accueil Sans Abri :	115
Violence femmes info :	39 19

► PHARMACIE DE GARDE 32 37

Les détails se trouvent sur le site internet de la mairie 24h/24, 7j/7

► MÉDECINS DE GARDE

JANVIER

7-8	Dr. KHIM
14-15	Dr. PASSELEGUE
21-22	Dr. PREGNIARD
28-29	Dr. PLANUS

FEVRIER

4-5	Dr. PROBOEUF
11-12	Dr. BAUGÉ
18-19	Dr. CHANEAC
25-26	Dr. CHAIGNE

MARS

4-5	Dr. CAPON
11-12	Dr. DELOBRE
18-19	Dr. EL BAZE
25-26	Dr. GIRAUD

AVRIL

1-2	Dr. HERAUT
8-9	Dr. KHIM
15-16	Dr. CAPON
22-23	Dr. PREGNIARD
29-30	Dr. PROBOEUF

MAI

1	Dr. BAUGÉ
6-7	Dr. CAPON
8	Dr. CHAIGNE
13-14	Dr. PLANUS
18	Dr. DELOBRE
20-21	Dr. EL BAZE
27-28	Dr. GIRAUD
29	Dr. HERAUT

JUIN

3-4	Dr. KHIM
10-11	Dr. PASSELEGUE
17-18	Dr. PLANUS
24-25	Dr. PREGNIARD

JUILLET

1-2	Dr. PROBOEUF
8-9	Dr. BAUGÉ
14	Dr. CHAIGNE
15-16	Dr. CAPON
22-23	Dr. CHANEAC
29-30	Dr. DELOBRE

AOUT

5-6	Dr. EL BAZE
12-13	Dr. GIRAUD
15	Dr. HERAUT
19-20	Dr. KHIM
26-27	Dr. PASSELEGUE

SEPTEMBRE

2-3	Dr. PLANUS
9-10	Dr. PREGNIARD
16-17	Dr. PROBOEUF
23-24	Dr. BAUGÉ
30	Dr. CAPON

OCTOBRE

1er	Dr. CAPON
7-8	Dr. CHAIGNE
14-15	Dr. CHANEAC
21-22	Dr. DELOBRE
28-29	Dr. EL BAZE

NOVEMBRE

1er	Dr. GIRAUD
4-5	Dr. HERAUT
11-12	Dr. KHIM
18-19	Dr. PASSELEGUE
25-26	Dr. PLANUS

DÉCEMBRE

2-3	Dr. BAUGÉ
9-10	Dr. PROBOEUF
16-17	Dr. PREGNIARD
23-24	Dr. CAPON
25	Dr. CHANEAC
30-31	Dr. CHAIGNE

LE SAVIEZ-VOUS ? UN PETIT GESTE QUI PEUT VOUS SAUVER LA VIE

Aujourd'hui, 92% de la population française possède un téléphone portable dans lequel chacun inscrit ses contacts. Fréquemment, lorsque les premiers intervenants (la police, les pompiers, le SAMU) arrivent sur les lieux d'un accident, la victime est inconsciente ou en état de choc. Elle est incapable de fournir des renseignements importants à l'agent qui pourrait lui sauver la vie ou aviser sa famille de son accident.

Un programme a été conçu au milieu des années 2000 et promu par un ambulancier de Cambridge en Angleterre en mai 2005. Il encourage les personnes à entrer

dans leur carnet d'adresses du téléphone portable, un ou plusieurs contacts sous le nom « ICE ». ICE (ou ECU en français) est l'acronyme de In Case of Emergency ou « en cas d'urgence ».

Le but de cette démarche est de permettre aux secours de trouver rapidement la ou les personnes à prévenir en cas d'accident et qui pourraient fournir éventuellement des informations médicales importantes.

Exemples : ICE1 FEMME 0606060606

ICE2 PARENTS 0606060606

Alors, n'attendez-plus : enrichissez vos contacts d'ICE !

VOTRE INTERVENTION PEUT SAUVER UNE VIE

Les 4 premières minutes sont primordiales

Votre mairie a investi dans un défibrillateur automatisé externe (DAE) pour votre sécurité et au titre de la prévention. Il est utilisable par chacun d'entre nous sans aucune formation préalable.

QUAND L'UTILISER ?

Si vous voyez une personne s'écrouler devant vous, ne répondant pas, inconsciente et ne respirant plus. Sachez que 60 000 personnes décèdent par an de problèmes cardiaques.

QUE FAIRE ?

1. Appeler les secours : le 15 (SAMU), le 18 (pompiers le 112 ou le 114 : un numéro d'urgence au service des personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre (sourds malentendants, aphasiques, dysphasiques) en indiquant bien l'endroit où vous vous trouvez.

2. Envoyer une personne chercher le DAE et commencer la RCP (Réanimation Cardio Pulmonaire). Placer les paumes de vos mains l'une sur l'autre au milieu de la poitrine (au niveau du sternum) de la personne inconsciente et compresser la cage thoracique d'environ 5cm. Faire des séries de 30 compressions et 2 insufflations (bouche à bouche). Effectuez au moins des compressions thoraciques si vous ne savez pas faire du bouche à bouche.

3. Dès que le défibrillateur arrive, le prendre et tirer sur la poignée indiquant "Tirez" puis suivez les instructions vocales indiquées par l'appareil.

IMPORTANT il n'y a de risque ni pour la personne inconsciente ni pour l'utilisateur !

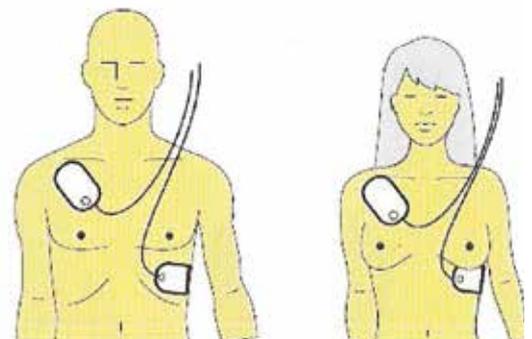
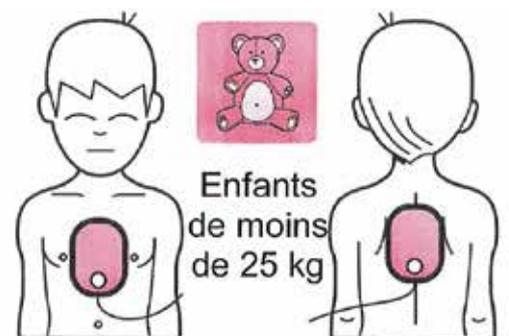
Placez les électrodes en position trans-thoracique pour un adulte ou "face-dos" pour un enfant ou un nourrisson, selon les schémas ci-contre :

Le défibrillateur effectue un électrocardiogramme.

Appuyez sur le bouton choc si le défibrillateur vous le demande. Le choc n'est pas possible si le DAE ne le détermine pas, donc pas d'erreur possible pour l'utilisateur.

Reprenez la RCP (Réanimation Cardio Pulmonaire).

Continuez de suivre les indications du défibrillateur jusqu'à l'arrivée des secours.



Emplacement du défibrillateur (impasse de la mairie)

LES HÉBERGEMENTS

Gîtes & Chambres d'hôtes

► DOMAINE DUMAS

Deux chambres d'hôtes agréées Gîtes de France
Ronzières - 1640 route de Ste Paule - 04 74 71 38 57 /
06 83 32 69 21 - contact@domainedumas.fr
www.domainedumas.fr

► LA MAISON DU CHAT PERCHÉ

Gîte 4 épis de 2 à 4 pers., A la semaine ou week-end.
Le Vieux Bourg - 114 ruelle de l'Église
Réservation par Gîtes de France - 04 72 77 17 50
www.lamaisonduchatperche.fr
accueil.reservation@gites-de-france-rhone.com

► LE CLOS DE RONZIÈRES

Chambres d'hôtes de charme - Véronique CHANSON
2 chambres d'hôtes pour 4 personnes
410 route de Ronzières - 06 89 53 24 37
contact@leclosderonzieres.fr
leclosderonzieres.fr

► GÎTE CHEZ LE VIGNERON

Gîte 3 étoiles pour 11 pers.
Ronzières - 1591 route de Ste-Paule - 04 74 71 35 72 /
06 80 27 03 67 - domainepaire@gmail.com
www.gites-de-france-rhone.com Destination >
Ternand

► GÎTE « IL ETAIT UNE FOIS... »

Gîte 8 pers. - 4 chambres
Le Vieux Bourg - 43 chemin de la Brèche
06 85 55 20 57 - Réservation par mail en priorité :
memin.cath@yahoo.fr

► LE BON TEMPS

Deux chambres d'hôtes pour 5/6 pers. et gîte de
famille. Dortoir 8/10 pers., gîte d'étape équestre.
181 route de Chez Bon Temps
04 74 71 37 82 / 06 71 20 11 07 / 06 83 56 96 67
michel.mellet0559@orange.fr
www.chezbontemps.com

► GÎTE DU BLASON

5 couchages.
Le Vieux Bourg - 11 chemin de la Brèche
Philippe LEROY 06 03 01 87 72 / Christel LEROY 06
75 30 51 11 - christel.leroy@hotmail.fr
www.gitedublason.fr

► GÎTE LA DAME DE MESSIGNAC

Gîte 4/6 personnes avec SPA - 2 chambres
348 chemin de Ronde
06 85 55 20 57 - Réservation par mail en priorité :
memin.cath@yahoo.fr

► LE DOMAINE DES PIERRES DOREES

Gîte 12 couchages - 11 chambres supplémentaires
755 rue des Grandes Planches
04 78 34 14 29
domainedespierresdorees@villagefani.com

LES VITICULTEURS

► CUVÉE DU BON TEMPS

Michel MELLET
211 route de Chez Bon Temps - 04 74 71 37 82
michel.mellet0559@orange.fr

► DOMAINE DU BOIS POTHIER

M & T BERCHOUX
Le Bois Pothier - 1414 route du Berthier - 04 74 71 32 40
domaineduboispothier@gmail.com

► DOMAINE DUMAS

Bernard et Annie DUMAS
Ronzières - 1600 route de Ste-Paule
04 74 71 38 57 - 06 83 32 69 21
contact@domainedumas.fr
www.domainedumas.fr

► DOMAINE DU MILHOMME

Manuel PERRIN
Le Milhomme - 3470 route de Brou - 04 74 71 33 13
dommilhomme@orange.fr
www.milhomme.com

► DOMAINE PAIRE

Ronzières - 1591 route de Ste-Paule - 04 74 71 35 72
domainepaire@gmail.com
www.domainepaire.fr

► DOMAINE DES CANAILLES

SIMON PEROT
Ronzières - 1591 route de Saint Paule - 06 77 05 25 26
domainedescanailles@gmail.com

► CAVE COOPÉRATIVE OEDORIA

Site de Létra, 16 montée du Bourg
04 74 71 58 60
boutique.lettra@oedoria.com
www.oedoria.com

LES COMMERCES

► BELLE EN BIO

Institut de beauté - soins, beauté et détente
Ouvert mardi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 19h et le samedi de 9h à 16h.
192 rue des Grandes Planches - 04 72 19 44 39

► ESPRIT COIFFURE

Salon mixte, barbier, modelage crânien.
Delphine SIROT.
Ouvert mardi et mercredi de 9h à 12h et de 14h
à 19h. Jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h. Ven-
dredi de 8h30 à 19h et samedi de 8h30 à 16h.
425 rue des Grandes Planches - 04 72 17 53 86

► FLEURS D'EDEN

Fleurs - plantes - décoration - transmission florale - Flo-
rajet. Ouvert du mercredi au samedi de 8h30 à 12h30
et 15h à 19h et le dimanche de 9h à 12h30. Livraison 7j/7.
934 rue des Grandes Planches - 04 78 47 16 19
www.fleur-eden.com

► LA 3^{EME} MI-TEMPS

Bar - tabac - snack - épicerie - dépôt de pain - journaux
- PMU. Ouvert 7 jours /7 non stop, du lundi au vendredi
de 6h à 22h et du samedi au dimanche de 7h à minuit.
277 rue des Grandes Planches - 04 78 20 46 05

► EL MILAGRITO

Salon de Thé - Boutique.
Nancy Foulon
Ouvert les week-ends et jours fériés de 10h à 18h.
8 chemin de la brèche - 07 82 15 68 03

► L'IDÉE GOURMANDE

Boulangerie - pâtisserie SIMON
Produits fabriqués sur place. Pains et galettes à l'an-
cienne. Cookies maison.
Ouvert du mercredi au samedi de 6h à 13h30
et de 15h45 à 19h30, le dimanche de 6h à 13h.
926 rue des Grandes Planches - 04 74 71 54 28
<https://ideegourmande.fr>

► DOMAINE DES PIERRES DORÉES

Restaurant pour groupes.
755 rue des Grandes Planches.
Sur réservation : 04 78 34 14 29
www.domainedespierresdorees.com

► LES VINS BERNARD PERRIN

Négociant en vins
Vous proposent une sélection de Vins de toutes ré-
gions, Champagne, Crémant, Vins Blancs, Rosés et
Rouges pour vos cadeaux, mariages, conscrits, soirées
et sans oublier votre cave personnelle.
Le Milhomme - 3593 route de Brou - 04 74 71 37 03 -
06 89 90 26 57 - sarl.bernard.perrin@wanadoo.fr
www.vinsbernardperrin.com

► BÉATRICE GABARDO IMMOBILIER

Agence Immobilière
Ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de
15h00 à 19h00. Le samedi 9h00 à 12h00.
330 rue des Grandes Planches
04 78 35 59 91 - 06 72 59 08 44
contact@gabardoimmo.com
www.gabardoimmo.com

LES ENTREPRISES ET ARTISANS

► ALM MAÇONNERIE

Artisan maçon - Rénovation - Pavage - Couverture
Fabien THIVOLLET - 222 route des Chermettes - 04 74
71 33 75 / 06 58 95 04 85 - alm-fabien@outlook.fr

► ASSISTANCE ADMINISTRATIVE - RH

Véronique POYET
06 81 67 96 09 - vero.poyet@free.fr

► ASSIST'AZERGUES

Assistante secrétaire indépendante
Spécialisée dans la gestion et le secrétariat.
Marion GOBLET
222 route des Chermettes - 06 83 72 79 90
assistazergues@gmail.com

► AZERGUES VALLÉE MULTI SERVICES

Jardinage / Dépannage / Électricité / Plomberie
Travaux intérieur / Extérieur / Gardiennage / Aide à do-
micile / Aide administrative / Transport client / Courses
04 74 71 90 99 - 06 86 94 83 19 - av.multi@aol.fr

► BRAS DROIT DES DIRIGEANTS

Directrice Ressources Humaines Externalisée
2575 Route du Berthier - 06 29 32 47 78
edith.lacroix@brasdroitdesdirigents.com

► CBJ BIJOUTIER JOAILLIER

Création de bijoux. Stages d'initiation.
Camille et Jordi BARRIER - 07 86 55 60 72
2841 route de Brou - www.cbj-bijoutier.fr

► CG MÉDICAL

Fabricant de housses de protection à usage unique
destinées aux établissements hospitaliers.
107 impasse de la Mairie - 04 74 71 86 93 -
info@cgmedical.fr

► DURAND MAINTENANCE POMPES

Maintenance de tous types de pompes (piscine,
irrigation, industrielle, moteurs électriques)
125 route des remparts - 06 70 01 03 55
nath.durand1609@orange.fr

► EPOKIA COACHING & EMPOWERMENT

Maison d'hôtes pour entreprises dans le Prieuré.
Constances CHAVES - 07 68 70 58 05
49 ruelle de l'église. www.epokia.com

► ELECTROMOBILE

Montage d'accessoires auto à domicile
Patrick Gayet - 1780 route du Berthier - 06 80 01 02 01
electromobile@free.fr / www.electromobile-lyon.com

► FAIRWEB FACTORY

Conception et Création de site web.
Thomas TIXIER - 07 64 69 28 92 - 650 route de Bagny
www.fairweb-factory.fr

► GARAGE LE PETIT PARIS

Mickaël DUTOUR et Cédric DARONNAT
Réparation véhicules toutes marques (VL)
803 rue des Grandes Planches
04 78 25 81 65 - 06 12 91 20 37

► INSTANT PAYSAGE

Création et aménagement de l'espace extérieur.
Entretien des espaces verts. Réduction d'impôt
50% (service à la personne).
Jérémy DUPERRAY et Mikaël LAGRANGE
21 rte de St-Vérand - 06 45 74 23 40 et 06 69 39 42 37
instantpaysage@gmail.com

► KREALU

Fabrication de menuiserie aluminium et acier.
Toutes fermetures du bâtiment. Petite métallerie
serrurerie, verrières, garde-corps, portail.
80 impasse de la Promenade - 07 83 21 82 46
Manuel MACHADO - machado.manuel@krealu.fr

► LA GRIGNETTE

Elevage de poules BIO dans une ferme agroéco-
logique fonctionnant au solaire.
Julien CADU - 5094 le Crêt des femmes
06 22 52 21 92 - www.lagrignette.fr

► S.A.S. LAVIEILLE

Entreprise de maçonnerie depuis 1900
Construction villas - Restauration - VRD - Couverture.
897 rue des Grandes Planches - 04 74 71 36 55
contact@lavieille-sas.fr

► LELARD CARRELAGE

Artisan carreleur - Neuf et rénovation.
190 route des Paletières - 06 84 47 59 51
lelardcarrelage@yahoo.com

► ATELIER LE PRIEUR

Atelier d'usinage dans l'équipement sportif.
838 route de Saint Verand - 06 13 74 24 45
guillmartin69@gmail.com

► L.V.A.B.

Location de VTT à assistance électrique.
Marie-Laure BURFIN - 179 impasse de Chavasson
06 36 08 88 43 - www.locationvelobeaujolais.fr

► OPTIMUS GESTION

Conseil et accompagnement personnalisé pour les
chefs d'entreprises TPE-PME.
Eric DENEANNE - contact@optimus-gestion.fr
www.optimus-gestion.fr

► PÉPINIÈRE DE LA REJONIÈRE

Jardinier Paysagiste. La création par le végétal et son
entretien. Création et entretien de jardin, spécialiste
de la végétalisation, production et vente de plantes.
Sur RDV : Noémie Mola et Arnaud Brouté
774 route de la Rejonière - 06 82 88 43 92
arnaud.j.br@gmail.com / arnaudjbr.com

► RE'CYCLES AZERGUES

Réparation et entretien de vélos.
Thierry ABBES - 232 rue du Val d'Azergues
contact@recyclesazergues.fr
07 67 87 20 25 - www.recyclesazergues.fr

► CHRISTOPHE RENOUX

Artiste - Peintre
Atelier - Galerie ouverte le 1^{er} dimanche de chaque
mois, ou sur rendez-vous.
140 ruelle de l'Église
message@christopherenoux.fr / www.christopherenoux.fr

► GABRIEL SEMAY

Entretien - nettoyage - lavage vitres
40 rue du stade - Tel. 04 74 71 82 14 - 06 07 06 41 20
semay.gabriel@orange.fr

► SYSEOLE

Accompagnement dans l'étude et la réalisation de
votre système de dépollution d'air.
Richard LEPAPE - 78 rue du Val d'Azergues
richard.lepape@syseole.com - www.syseole.com

► ZINC DU TOIT

Zinguerie traditionnelle
Gouttière, tuyau de descente, abergement de chemi-
née, noue, habillage bandeaux en aluminium, entre-
tien de toiture, démoussage et traitement hydrofuge.
Laurent BURFIN - 179 impasse de Chavasson
06 73 47 20 24 - zincdutoit69@orange.fr



